

(fenêtres) (sur . cours)

Education :
Du lyrisme à
l'impasse

Enquête :
Les Français et
l'école

**Gilles-Marie
Vallet :**
Les enfants et
la rentrée

EDUCATION ARTISTIQUE

TOUT UN ART

**Place de l'enseignant
et des pratiques**



(fenêtres) (sur . cours)

N° 301 10 septembre 2007

Edit



Actu

5

BAILLARGUES (34) :
rentrée d'une directrice
LES FRANÇAIS ET L'ÉCOLE :
le SNUipp enquête avec le CSA



Dossier

14

EDUCATION ARTISTIQUE :
Tout un art !
Le dossier interroge le rôle de
l'enseignant



Métier

20

BILINGUISME :
Les petits Bretons ont droit à l'école
bilingue.
PORTRAIT :
Sylvain Grandserre, enseignant en
CM1-CM2, parle de l'école



Réflexions

27

SUBPRIMES :
Les dérapages de la finance mondiale
INTERVIEW :
Gilles-Marie Valet, pédo-psychiatre



Après des mois de mépris, d'autoritarisme, de sanctions, après l'annonce de milliers de suppressions de postes par le nouveau ministre, l'inquiétude des enseignants, à qui l'on demande encore et toujours plus, est réelle.

C'est dans ce contexte, aggravé par les lois répressives, les franchises médicales, les inégalités grandissantes, qu'est rendu public le rapport du Haut Conseil de l'Éducation, compilation de rapports anciens et déjà connus, énumération des points négatifs et de semi vérités.

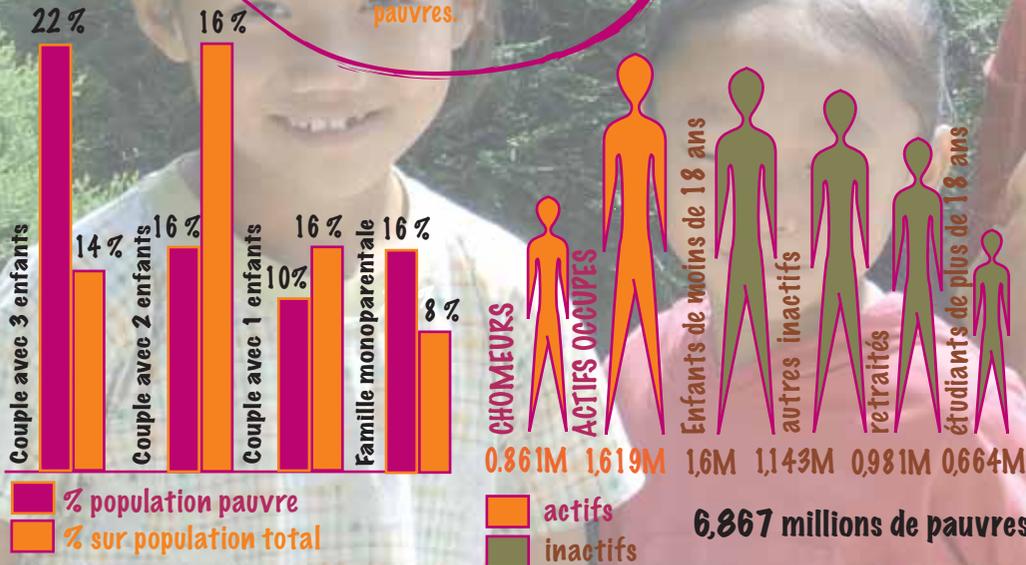
Le lyrisme de la lettre du Président ne parvient pas à cacher les impasses de sa conception libérale de l'école : comment croire à une amélioration qui commencerait par moins d'école et qui laisserait alors de côté les élèves les plus en difficulté ? Dans les semaines qui viennent, nous devons nous mobiliser, ensemble et déterminés, pour faire entendre nos propositions !

Déjà, les organisations syndicales et de parents d'élèves appellent à construire une initiative d'ampleur nationale.

Renaud Bousquet

11,7% DE LA POPULATION EN DESSOUS DU SEUIL DE PAUVRETE

Les familles nombreuses et les familles monoparentales sont surreprésentées dans la population pauvre. Les personnes seules sans enfant le sont également au contraire des couples sans enfant qui représentent un quart de la population et seulement 13% des pauvres.



En 2004, le niveau de vie moyen mensuel s'établissait à 1503 euros, mais la moitié de la population avait un niveau de vie inférieur à 1314 euros. Le niveau de vie correspond au revenu total du ménage net d'impôts directs divisé par le nombre d'unités de consommation du ménage (1 unité pour le 1er adulte, 0,5 pour les autres personnes de plus de 14 ans et 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans). Les 20% les plus aisés de la population bénéficient de 36,6% de la masse globale des revenus alors que les 20% les plus modestes n'en détiennent que 9,6%. Le seuil de pauvreté s'établit à 60% du niveau de vie de la moitié de la population soit 788 euros par mois. Près de 7 millions de personnes sont donc considérées comme pauvres, ce qui représente 11,7% de la population.



7^{EME} UNIVERSITE D'AUTOMNE DU SNUIPP

Du 26 au 28 OCTOBRE !

On parlera aussi des sciences, des musées avec André Giordan, des langues vivantes avec Line Audin, de l'histoire de l'immigration avec Benoît Falaize, de l'orthographe avec Danièle Manesse. Du côté de la maternelle, Alain Houchot parlera de « réussite à la maternelle », Bernard Devanne s'intéressera aux approches culturelles du lire-écrire, Lydia Deret parlera du gros matériel de motricité... Citons aussi Michel Defrance ou Mireille Vivant... En tout une trentaine d'ateliers et une plénière.

Les inscriptions à la septième université d'automne du SNUipp sont ouvertes et ce jusqu'au 10 octobre. Le programme complet est envoyé avec ce numéro. Il est aussi sur le site du SNUipp <http://www.snuipp.fr/>

Lydie Buguet

MOBILISATION CONTRE LES FRANCHISES MEDICALES

Les franchises médicales (50 centimes par boîte de médicament et par acte paramédical, 2 euros par transport en ambulance) s'ajoutent à une liste déjà longue de limitations des prises en charge. Le collectif qui regroupe un grand nombre d'organisations politiques, syndicales, associatives du monde médical, mutualistes et familiales a lancé un appel à mobilisation nationale avec différentes initiatives organisées le 29 septembre.

TRAVAIL FORCE

D'après la Confédération syndicale internationale au moins 12, 3 millions de personnes sont soumises au travail forcé dans le monde. Une rencontre a lieu en Malaisie du 9 au 11 septembre, première étape d'une action pour s'attaquer au travail forcé et au trafic humain sur les deux prochaines années.

A La Londe Les Maures en octobre, on parle école et pédagogie. C'est la quatrième année que se tient dans le Var, l'université du SNUipp en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement qui réunit 450 enseignants et une trentaine de chercheurs pour réfléchir, débattre... Cette année, Edgar Morin philosophe viendra en plénière ouvrir l'université et exposer sa vision de l'école dans la société contemporaine. Elisabeth Bautier s'interrogera sur le discours pédagogique au primaire : s'agit-il d'une aide aux élèves ou du début des inégalités ? Françoise Marie réalisatrice présentera son documentaire « On dirait que... ». Alain Bourgarel de l'observatoire des zones prioritaires (OZP) s'intéressera à l'avenir des ZEP-REP.

« UN CAHIER, UN CRAYON » POUR LES ENFANTS DU CONGO

Cette année, l'opération de Solidarité laïque, « un cahier, un crayon » aura deux pays bénéficiaires : le Congo Brazzaville et la république Démocratique du Congo (RDC). Jusqu'au 30 novembre, les écoles et les personnes sont invitées à collecter du matériel scolaire neuf pour les enfants congolais des écoles primaires publiques. Les deux pays aux fortes difficultés économiques et sociales ont des taux de scolarisation très faibles : 39 % au Congo Brazzaville, 64 % en RDC.

www.uncahier-uncrayon.org

13 500

C'est le nombre de demandes supplémentaires de dérogation à la sectorisation scolaire en plus des 55 mille habituelles entrant en sixième ou en seconde. De l'aveu même du ministère, il n'y a plus eu d'afflux massif.

DES ÉCONOMIES EN SUISSE

Faute d'argent, l'entretien des écoles est négligé dans le canton de Genève. « On ferme les toitures des écoles, les stores sont arrachés » s'inquiètent les enseignants. La fédération des enseignants genevois (FEG) proteste contre la baisse de moyens qui affecte l'éducation. Pour faire face à l'augmentation du nombre d'élèves sans gonfler les budgets, l'Etat coupe dans tout ce qui ne touche pas directement à l'enseignement.

LE 29 SEPTEMBRE ON SE DECHAUSSE À BEAUBOURG !

Pour intensifier la mobilisation pour l'interdiction des bombes à sous-munitions, Handicap International organise cette année sa traditionnelle pyramide de chaussures devant le Centre Pompidou. Sur l'esplanade, le public pourra visiter une reconstitution de zones polluées par les sous-munitions et assister à des démonstrations de dépollution.

Pour le côté festif, on attend plusieurs artistes ainsi que des parades brésiliennes... Tous les Parisiens sont donc invités à jeter leurs chaussures et signer la pétition à Beaubourg samedi 29 septembre!

« Plus le pouvoir d'achat étudiant se dégrade, plus les inégalités de réussite s'accroissent »

Quelle est la situation du pouvoir d'achat des étudiants ?

Le pouvoir d'achat des étudiants continue de baisser en cette rentrée, les dépenses obligatoires augmentant beaucoup plus rapidement que les aides directes. Ces dépenses liées aux droits d'inscriptions, à la sécurité sociale, au restaurant universitaire augmentent de 3,7% et les aides directes de 2,2%. De même, les aides au logement n'ont pas été revalorisées en fonction de l'augmentation très forte des loyers. La situation s'aggrave donc pour la sixième année consécutive.

Quelles sont les raisons principales de cette situation, notamment pour le logement ?

Nous estimons les besoins mensuels minimums des étudiants de 850 euros en province à 1100 euros à Paris. Or le total des aides varie de zéro à 450 euros par mois selon les étudiants et depuis 2001, aucune mesure sociale en direction des étudiants n'a été mise



MICHAËL ZEMMOUR,
MEMBRE DU BUREAU
NATIONAL DE L'UNEF,
CHARGÉ DES QUESTIONS
SOCIALES

en place.

Le logement représente à lui seul la moitié du budget étudiant et c'est le poste de dépenses qui augmente le plus, suite à l'évolution du marché immobilier. Ces difficultés liées au logement sont donc la cause principale du salariat étudiant, touchant un étudiant sur deux.

Quels en sont les impacts sur la réussite à l'université ?

Les étudiants qui travaillent durant leurs études ont 40% de chances de plus de rater leur année universitaire. Et depuis plusieurs années, la première raison d'arrêt des études est liée aux difficultés financières, un étudiant sur cinq les arrêtant pour cette raison. Cette situation engendre des problèmes d'accès aux études et d'égalité face à la réussite. Plus le pouvoir d'achat étudiant se dégrade, plus ces inégalités de réussite s'accroissent.

Propos recueillis par
Arnaud Malaisé

FINANCEMENT DU PRIVE PERSISTE ET SIGNE !

La nouvelle mouture de la circulaire interministérielle sur le financement des écoles privées - publiée au BO du 6 septembre - persiste dans l'optique de la précédente circulaire annulée par le Conseil d'Etat le 4 juin. Pas de modification à l'exception d'une réduction assez minime de l'assiette des dépenses incombant aux communes : les dépenses de contrôle technique, la rémunération des agents territoriaux de service des écoles maternelles et la participation aux dépenses des activités extra-scolaires à caractère facultatif ne sont plus incluses dans le forfait communal.

Mais le fond ne change pas d'un iota. Les communes sont contraintes à payer pour des élèves scolarisés dans une école privée hors de la commune lorsqu'elle le fait pour le pu-

blic. Il s'agit donc bien d'une inégalité profonde en défaveur de l'école publique, sans compter la manne que représentent pour l'école privée toutes ces dispositions.

Tout en rappelant son exigence d'abrogation de l'article 89 de la loi relative aux libertés et responsabilités locales, le SNUipp a interpellé les ministères de l'Education nationale et de l'intérieur. Il prend des contacts avec les partenaires syndicaux et associatifs pour construire une réaction unitaire très rapide. Dans chaque département, un courrier sera adressé aux maires et aux élus, et une déclaration sera faite lors de la commission départementale de l'Education nationale (CDEN) ou lors d'une audience auprès du Préfet.

Michelle Frémont



ARSENIC ET DENTELLES

La frénésie communicationnelle du gouvernement n'en finit pas. Après la conférence de presse de Darcos, une lettre signée du président est adressée à tous « les éducateurs ». Double discours, entre lyrisme et impasse politique.

“ Comment avancer avec, comme postulat, des réductions budgétaires drastiques? »

C'est la question qu'a posée l'intersyndicale de l'éducation* lors de la rencontre du 30 août. Alors que le gouvernement manie le double discours en proclamant l'éducation comme une « priorité » et en supprimant 11 200 emplois dans l'Education Nationale à la rentrée prochaine, les enseignants et les parents d'élèves ont interpellé le Président de la République pour rappeler que les réponses sont inacceptables et réclamer une politique éducative ambitieuse. Une réponse à Xavier Darcos, ministre de l'Education Nationale, qui la veille avait décliné lors de sa conférence de rentrée les projets gouvernementaux. Bien sûr sont reprises les études dirigées promises par le candidat Nicolas Sarkozy. Quelques 1119 collèges de ZEP devraient bénéficier d'activités après la classe. Du côté du primaire sont annoncés une heure de plus d'EPS, un renforcement de l'éducation artistique et culturelle avec l'apprentissage de l'Histoire de l'art dès la maternelle, l'arrivée de 2700 AVSi, les PPRE qui se généralisent du CP à la 3ème, l'apprentissage d'une langue vivante dès le CE1... Un projet dont l'ambition n'a pas convaincu et pour cause. Si le SNUipp s'est félicité du recrutement d'AVSi, l'insuffisance du nombre et les besoins de professionnalisation demeure. Idem pour le reste. L'heure d'EPS supplémentaire est annoncée sans que l'on sache sur quel ho-

raire la prendre. L'enseignement des langues vivantes en CE1 est impossible à mettre en place avec les moyens dont disposent les académies et la généralisation des PPRE s'effectue sans qu'aucune modalité d'aides aux équipes enseignantes ne voient le jour...

Dans sa hotte, le ministre a aussi apporté un comité chargé de réfléchir à la condition enseignante. Statuts, temps de travail, salaires, mobilité, entrée dans le métier devrait être discutés. Tentative de redéfinition du métier ou manière de justifier les suppressions de postes, la question est posée (voir page 10).

Dernier effet d'annonce de rentrée, le président de la République adresse à tous les enseignants une lettre digne d'un épître à tous les « éducateurs ». « Je souhaite vous parler de l'avenir de nos enfants », ainsi commence le courrier. Nicolas Sarkozy y brosse un portrait de l'éducation telle qu'il la conçoit. Déception, inquiétude, les réactions de la communauté éducative sont pour le moins dubitatives. Quand la FSU s'inquiète du fait que « le poids des inégalités sociales à l'école est complètement absent », le SNUipp souligne les accents parfois lyriques qui ne masquent pas les véritables impasses : « Quel avenir est réservé aux élèves qui n'auraient pas fait la preuve qu'ils pouvaient entrer en 6ème ? Pourquoi opposer quantité et qualité et décréter une diminution du nombre d'heures de cours ? »

La frénésie communicationnelle du gouvernement ne peut cacher la teneur d'une politique éducative qui fait peu de place à un véritable

Pour l'intersyndicale de l'éducation* « aider efficacement les jeunes les plus en difficulté, former les enseignants pour cela, bloquer le développement des inégalités sociales et le danger que représenterait l'instauration d'une école à deux vitesses, ouvrir un avenir positif aux jeunes, rien de plus difficile, rien de plus compliqué sans doute mais rien de plus indispensable. »

Dans l'école que Nicolas Sarkozy appelle de ces vœux « la priorité sera accordée à la qualité sur la quantité », « il y aura moins d'heures de cours », « les moyens seront mieux employés parce que l'autonomie permettra de gérer davantage selon les besoins, les enseignants, les professeurs seront moins nombreux »...

Pour le SNUipp « Comment croire à une amélioration de l'école qui commencerait par une réduction du nombre d'enseignants ? » « Les réponses apportées (par la lettre du Président) constituent de véritables dangers pour l'école publique et ses élèves. »

dialogue social.

L'intersyndicale de l'éducation s'est engagé à « mener en commun une campagne d'explicitation et de sensibilisation de l'opinion ». C'est dans ce cadre que le invite d'ores et déjà les enseignants « à construire une initiative d'ampleur nationale en faveur de l'école ».

Lydie Buguet

*UNSA-éducation - Cé - La ligue de l'enseignement-GFEN - FCPE - CRAP Cahiers Pédagogiques - FOEVEN - FAEN - FERC CGT - FSU - SGEN-CFDT - UNL - FIDL - UNEF - FNEC - FP FO-ICEM

UNE DIRECTRICE TRES OCCUPEE

A Baillargues, dans l'Hérault, Françoise, la directrice est sur tous les fronts en ce jour de rentrée. Exemples concrets d'une fonction « surchargée ».

Françoise Bouloiseau est directrice de l'école de Baillargues dans l'Hérault. Aujourd'hui, le 26 août, jour de rentrée des élèves, cette école de 15 classes inaugure la semaine de 4 jours. Conséquence, dès le

matin interview de France 3, suivie de celle du « *Midi Libre* » qui pourra profiter de la présence de l'IEN venu compter les élèves. Car Baillargues a la malchance d'être sur la liste des fermetures conditionnelles. Enseignants et parents attendent avec anxiété la décision du CTPD, car la rentrée s'est faite à 15 classes et refaire, pour 14 classes, les répartitions des élèves et des niveaux, 10 jours plus tard, est une éventualité qui ne fait rire personne. Une moyenne de 24,6 par classe sera-t-elle suffisante alors qu'avec la suppression on ne remonte « *qu'à* » 26,35 ?

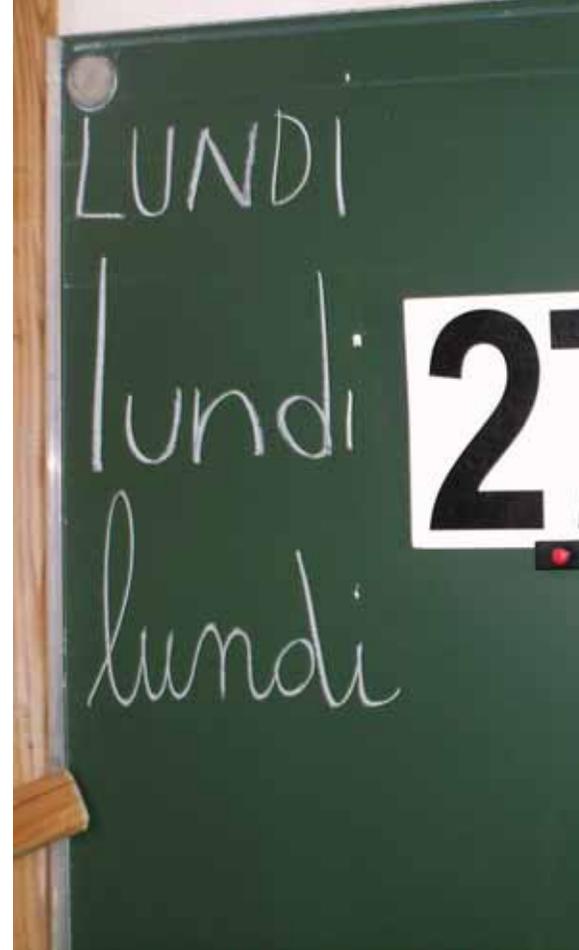
A Baillargues, même si l'on est dans la banlieue plutôt favorisée de Montpellier, la mixité sociale existe, « *et c'est vraiment une bonne chose* », raconte Françoise. Enfants de chômeurs côtoient enfants de médecins, jouent et apprennent ensemble. Le niveau scolaire est bon, les problèmes entrent peu dans l'école. Il faut dire que les conditions matérielles feraient pâlir beaucoup d'établissements ! Les rapports entre enseignants et parents sont excellents et rarement conflictuels, mais en ce jour de rentrée, où certainement l'anxiété des uns déteint sur l'appréhension des autres, un échange « *un peu vif* » éclate entre Françoise et une

« On aurait bien besoin dans les écoles d'un emploi multi-fonctions ! »

maman qui souhaite que sa fille change de classe. « *Elle est fragile, anxieuse, et doit être dans la classe de sa copine...* ». Le problème resurgira à midi où cette fois le papa est venu argumenter à son tour. « *Pour ne pas pourrir l'année dès le premier jour* », Françoise décide d'accéder à leur demande. Du coup, elle satisfait également les autres demandes, fait confirmer leur souhait aux parents, et en début d'après-midi les changements de classe sont effectifs.

A Baillargues, pour 15 classes, il y a 19 enseignants, certains à temps partiel. L'équipe comprend aussi les membres de RASED et 4 intervenants municipaux : informatique, BCD, musique et EPS ...

Encore une question à régler : suivant les recommandations des enseignantes, des jumeaux ont été séparés, ce que n'avait pas compris la maman. Il faut alors la rassurer, lui expliquer qu'ils ont été placés dans 2 CP côte à côte, avec des maîtresses qui se sont engagées à travailler ensemble. Les mêmes renseignements sont donnés





La commune inaugure la semaine de quatre jours : effervescence dans l'école.

Le téléphone sonne...ou comment faire deux chose à la fois.



plusieurs fois : « oui, l'étude commence bien ce soir, de 17h à 17h30, et aussi la garderie jusqu'à 18h30 ».

Entre 2 réceptions de commandes, Françoise trouve le temps de détailler son emploi du temps passé. Présence à l'école jusqu'au 7 juillet et reprise le 21 août. Elle comptait ne venir que quelques heures, impossible ! Certains collègues étaient déjà dans leur classe, et entre les déplacements à la mairie, la préparation des documents de rentrée et les affichages, les dernières commandes, l'accueil des parents et les inscriptions tardives, un peu de tri et de rangement, Françoise a passé entre 6 et 7 heures par jour, avant même la pré-rentree. Celle-ci, le 24 août, a été chargée : organisation de l'école et différents services, listes, emploi du temps des intervenants, piscine et patinoire, études, dates des conseils des maîtres ... et aussi le plaisir de se revoir. Car Françoise y tient, les échanges sont gages de bonne entente et de travail en commun.

Françoise reconnaît qu'elle a « pris » une direction parce qu'elle commençait « à être moins dynamique en classe, un peu irritable », et qu'elle « tolérât de moins en

moins le bruit ». Sa priorité est « d'être une collègue, avec les collègues ». Déchargée à temps plein, elle se tient au courant des réussites et des difficultés des élèves les plus faibles. Elle aime le contact et les tâches organisationnelles de la fonction.

Elle a suivi depuis le début la grève administrative, y a perdu une journée de salaire alors qu'elle n'a pas « gagné 5mn de temps libre ». Elle comprend que certains trouvent difficile qu'elle soit débordée... et pourtant ! Présente à l'école de 8h à 18h30 ou 19h, elle essaie d'être disponible pour tout le monde, enseignants et parents. Elle a refusé la présence d'un EVS, « par conviction », car elle refuse de cautionner la précarité de ces contrats, et en même temps, elle aurait bien besoin dans l'école d'un emploi « multi-fonctions » qui assurerait certaines tâches de secrétariat, pour-

rait accompagner des classes, serait présent en récré quand on en a besoin, irait chercher les commandes et le courrier à la mairie...

Françoise est contre le statut de directeur. Elle refuse d'être une supérieure hiérarchique et si cela devait advenir, elle retournerait en classe. Elle souhaite surtout que les écoles « gardent leur liberté » et elle craint que les EPEP, « ça soit la catastrophe si c'est la mairie qui dirige ». Alors quelle mobilisation proposer ? Elle n'est pas très optimiste. Elle participera à la réunion du 29 septembre organisée par le syndicat. L'occasion de faire le point avec les enseignants du département.

Daniel Labaquère

dernière minute : L'école de Baillargues conserve son 15ème poste.

Direction : une question à régler

La fonction de directrice ou de directeur n'est toujours pas attrayante. A cette rentrée, 7% des directions, soit plus de 3 100 directions sur 50 290 n'ont pas été pourvues à titre définitif ! La moitié de celles-ci sont des écoles de 2-3 classes, l'absence de décharge apparaissant comme un réel handicap. L'ensemble des directeurs pointe un manque de temps et d'aide pour accomplir des missions qui se sont sans cesse alourdies.

De nombreuses études ont montré le rôle moteur joué par le directeur d'école à la fois sur le plan de l'organisation et de la mise en dynamique de l'équipe enseignante. Une preuve que cette question sensible mérite d'être appréhendée dans une dimension globale liée au fonctionnement.

Pour autant, la création d'EPEP, établissement autonome de grande taille, la solution d'un statut hiérarchique ou même « d'emploi fonctionnel » du directeur ne sont pas susceptibles de satisfaire les besoins des personnels des écoles. Ces pistes ne sont étayées par aucune étude comme des solutions efficaces permettant de transformer les conditions d'exercice et d'améliorer les conditions de scolarisation, d'apprentissage et de réussite des élèves.

Tout au long de ce mois de septembre, le SNUipp proposera aux enseignants, adjoints et directeurs, de se réunir pour débattre et confronter leurs points de vue. En ligne de mire, des états généraux du fonctionnement de l'école, en octobre prochain.

METIER D'ENSEIGNANT BIENTOT SUR LA SELLETTE !



Le nouveau gouvernement s'était engagé vers une réflexion collective sur l'organisation de l'enseignement et l'évolution du métier, sur les spécificités du métier d'enseignant, sur

l'entrée dans le métier, sur la reconnaissance de la fonction enseignante et le dialogue social.

Mais en juillet à la place des tables rondes thématiques prévues, c'est un comité d'une dizaine de personnalités reconnues qui a été mis en place afin de regrouper, avant la fin de l'année, les propositions des syndicats dans un livre vert. Au printemps le gouvernement produira un livre blanc

avec ses propositions : les premières dispositions devraient se concrétiser à la rentrée 2008.

Le début des discussions est prévu à la mi-septembre. En attendant les déclarations se multiplient sur les enseignants. X. Darcos souhaite « améliorer leur situation, trouver un moyen de redonner de la dignité à la fonction, que les débuts de carrière soient plus faciles et les salaires meilleurs »*. La plupart des avis concernent plus souvent les enseignants du 2d degré que les professeurs d'école. Par ailleurs la préconisation de l'OCDE de diminuer le nombre d'heures de cours des élèves français fait son chemin. A suivre...

*Sud-Ouest du lundi 27 août

Michèle Frémont

Tout élève qui travaille ne peut que réussir. Donc, s'il échoue, c'est qu'il ne travaille pas... C'est notre vision de l'échec : nous avons supprimé le bonnet d'âne, mais on est encore loin de l'approche de l'Europe du Nord.

Christian Forestier

SALAIRES : DIALOGUE DE SOUS ?

Le pouvoir d'achat des fonctionnaires en perte de vitesse, celui des enseignants en berne. Voilà ce que révèle la dernière enquête de l'Insee (1) sur le sujet, intitulée « les salaires des agents de l'Etat en 2005 ».

Selon, l'institut, pour cette seule année, leur salaire net moyen a subi une baisse de 0,9 % en euros constants. En première ligne, celui des enseignants des écoles accuse une diminution de 2,4%. Depuis 2000, le contentieux est bien plus lourd puisque au regard de l'inflation, ce sont plus de 6% de pouvoir d'achat que les agents ont perdu. Cette réalité est encore renforcée dans une période de rentrée marquée par des hausses des prix significatives, notamment dans l'agro-alimentaire.

A cette occasion, les fédérations de fonctionnaires (CGT, CFDT, FO, UNSA, FSU, Solidaires, CGC, CFTC) ont réaffirmé dans un communiqué commun leur volonté « de négociations salariales visant à assurer le maintien du pouvoir d'achat par la revalorisation du point d'indice ». Les conférences annoncées par les ministres dont l'une est consacrée au pouvoir d'achat, ne sauraient aplanir un différend qui court depuis plusieurs années et qui a fortement amputé le porte-monnaie des fonctionnaires. Pour sa part, Eric Woerth, ministre de la fonction publique a d'ores et déjà tracé sa feuille de route : « Pour gagner davantage, les agents devront travailler plus ». Pas de quoi répondre aux attentes de tous.



(1) : www.insee.fr/fr/ffc/ipweb

89

Yonne

L'IREDU vient de publier son étude sur les dysfonctionnements du système éducatif dans l'Yonne. Ce travail qui fait suite au rapport des IG de 2004 accablant pour le département est à l'initiative du SNUipp 89 qui a créé un collectif « l'école que nous voulons » avec la Ligue de l'Enseignement, des associations de parents d'élèves et d'éducation populaire. Premiers facteurs explicatifs : l'effet des migrations de la région parisienne et la profonde ruralité dans un département sans moyen et sans pilotage. Le collectif va maintenant travailler avec le conseil général pour mettre en place concrètement des réponses à l'échelle locale. Une première innovante à suivre.

ACADEMIES CHERCHENT PE

La baisse des recrutements des professeurs des écoles stagiaires se fait sentir dans certaines académies. Les recrutements sur liste complémentaire y ont commencé dès la rentrée. En Lorraine pas moins de 113 personnes ont été appelées. Sur l'académie de Caen le chiffre de 93 PELC est annoncé. Si dans ces académies le recrutement intervient tôt, dans d'autres les rectorats attendent les CTPD de rentrée pour y voir plus clair. Sur l'académie de Créteil, par exemple, les premiers recrutements devraient intervenir à la mi septembre



RYTHMES SCOLAIRES : LE RETOUR ?

Le samedi matin sans école ? C'est le projet avancé par le ministre, Xavier Darcos qui souhaite « unifier l'aménagement de la semaine » en faisant un sort aux samedis. Même si l'idée est au stade de réflexion, le ministre compte avancer « assez vite sur le sujet » a-t-il précisé. Depuis longtemps, cette question crée un réel débat chez tous les acteurs de l'école. Pour l'heure, si 26 % des élèves sont aujourd'hui concernés par la semaine de quatre jours, ils sont 6,5% à être en classe le mercredi matin en lieu et place du samedi. Vers moins d'heures scolaires ?

A suivre.

VERS UNE POSSIBLE PROFESSIONNALISATION DES AUXILIAIRES DE VIE SCOLAIRE ?

REVUE DE PRESSE

Le ministère va s'engager dans une réflexion sur la professionnalisation des auxiliaires de vie scolaire en créant une « *filière diplômante, qualifiante, inter-ministérielle avec validation des acquis de l'expérience* ». Mais « *il n'est pas question de créer un nouveau corps* », ont insisté les membres du cabinet qui recevaient le SNUipp le 24 août dernier. Des groupes de travail sont prévus avec le ministère du travail, de l'emploi et de la solidarité (Xavier Bertrand et Valérie Létard pour les personnes handicapées) avec les premières propositions au début 2008. Cependant il n'y a eu aucune réponse sur le devenir des AVS dont les contrats ne sont plus renouvelables.

Dès cette rentrée, grâce à des conventions, les associations pourront plus largement participer aux formations des AVS : ce sont les IEN ASH qui en sont responsables, tout comme du fonctionnement et de l'organisation du service des AVS.

Le recrutement de 2700 assistants d'éducation AVS-i supplémentaires est une réelle avancée dans un contexte de restriction des emplois mais 4800 postes auraient été nécessaires selon le ministère lui-même. Enfin le SNUipp a insisté sur l'urgence de faire aboutir désormais les réflexions sur des mesures concrètes pour les écoles, les élèves et les enseignants.

Michelle Frémont



Les mesures du budget 2007 se font ressentir sur le terrain en cette rentrée. Petit tour d'horizon des mouvements liés à la carte scolaire dans les départements.

En Haute-Garonne, enseignants et parents abordent cette rentrée « *avec inquiétude* ». La Dépêche du Midi fait état « *de la pauvreté des moyens mis en place pour accueillir et faire travailler dans de bonnes conditions une population scolaire dont les effectifs sont toujours en hausse* ». Plus d'une dizaine d'écoles sont mobilisées. Un rassemblement pour le 11 septembre, jour du CDEN a été programmé. Un appel à la grève a été lancé.

En Dordogne, c'est la situation du remplacement et des classes en sur-effectifs comme à Varaignes, classe unique de campagne qui a mobilisé parents et enseignants depuis juin dernier. En cette rentrée, Sud-Ouest note que l'IA « *vient de confirmer l'ouverture de postes d'enseignants* », une trentaine de Listes complémentaires affectés au remplacement. Dans l'Oise, le Courrier Picard fait écho à la situation des petites écoles rurales. Les parents d'élèves ont entamé un vaste mouvement de protestation pour s'opposer à la fermeture de classe de l'une d'entre elles. L'école de Cires-les-Mello accueille 94 élèves en maternelle pour trois classes alors que l'IA avait fixé le seuil d'ouverture à 91. « *Les parents ne désarment pas* » conclut le quotidien.

STATUT FONCTION	AVS AE AVS-i	AVS AE AVS-co	EVS CAV AVS-i	EVS CAE AVS-i
TOTAL AVS-i 11951	4766	1626	3898	3287

Source : Ministère Education Nationale

CARTE SCOLAIRE SUSPENSION D'UNE DECISION DE L'IA

L'école maternelle d'Aigueperse gardera-t-elle sa 4ème classe ? Dans cette commune du Puy-du-Dôme, les parents d'élèves et les enseignants qui s'étaient mobilisés pour préserver un poste retiennent leur souffle. Fin août, le tribunal administratif de Clermont-Ferrand suspendait la décision de l'IA du département de retirer un poste à la rentrée. « *Dans un environnement social défavorisé* » un centre d'accueil de demandeurs d'asile étant à proximité explique l'ordonnance motivant la décision du TA. La nécessité de « *scolari-*

ser les enfants à compter de 2 ans » fait grimper les effectifs à 34 élèves par classe. Des conditions « *de nature à nuire à la qualité de l'enseignement* » insiste le tribunal. En cette rentrée, l'IEN est venu compter les élèves présents. Il manquait 10 élèves au regard des prévisions de juin. L'IA pourrait en tirer prétexte pour passer outre la décision du tribunal. Il statuera dans les prochains jours. Restent les motivations invoquées par le tribunal qui sont une première et la forte mobilisation de la communauté éducative.

Sebastien Sihr

LES FRANÇAIS ET L'ÉCOLE : ON ENQUÊTE

Quel regard portent les français sur l'école primaire ? En cette rentrée, le SNUipp a commandé une enquête à l'institut de sondage CSA « opinion des français sur l'école maternelle et élémentaire ». Décryptage.

L'école maternelle et élémentaire au cœur des débats. Hasard du calendrier, c'est au moment de la sortie du rapport du HCE « *mettant sévèrement en cause l'école primaire* » (1) comme relayé dans la presse, que le SNUipp avec le CSA a souhaité connaître l'opinion des français sur leur école.

Premier enseignement, ceux-ci en ont une perception positive : Ils sont 84% pour la maternelle et 71% pour l'élémentaire à estimer que « *l'école fonctionne bien* ». La complexité du métier et des missions enseignantes est même relevée. Les Français attendent de l'école primaire non seulement qu'elle « *transmette des connaissances* » (54%), mais qu'elle contribue à « *l'épanouissement des enfants* » (48%), « *transmette le goût de l'effort* » (42%). Ils ne sont que 30% à estimer que la formation des futurs citoyens » est une priorité.

Si le capital confiance est net, le statut-quo n'est pas pour autant souhaité. 55% « *estiment que la réussite de tous les élèves ne peut être atteinte que dans une école transformée* ». A ce titre, la res-

ponsabilité des évolutions semble être renvoyée à l'institution. Pour l'ensemble des français, l'investissement éducatif apparaît comme un enjeu fort. Ils tracent d'ailleurs quelques pistes qui se situent du côté des conditions d'enseignement : « *la baisse des effectifs (60%)* », « *le suivi individualisé* » (53%), « *le travail en petit groupe* » (43%). Arrive ensuite comme nécessité de changement pour 35% « *la mise en place des dispositifs d'accompagnement* » qui pointe l'importance du temps périscolaire.

Enfin, 45% des français ont le sentiment que « *le métier d'enseignant en primaire est plutôt dévalorisé aux yeux de la société* ». Une manière de dire que cette même société n'accorde pas toute son attention à l'école et à ceux qui, en première ligne, la font ?

(1) **Le Monde du 24 Août**

Sondage exclusif CSA/SNUipp par téléphone le 22 août 2007 auprès d'un échantillon national représentatif de 1004 personnes âgés de 18 ans et plus.

SELON VOUS, L'ÉCOLE MATERNELLE/ÉLÉMENTAIRE FONCTIONNE... ?

	%	Bien	Très bien	Plutôt bien	Mal	Plutôt mal	Très mal	NSPP
Ecole maternelle...	100	84	15	69	10	9	1	6
Ecole élémentaire..	100	71	9	62	23	21	2	6

ESTIMEZ-VOUS QUE LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES EST UN OBJECTIF QUI PEUT-ÊTRE ATTEINT... ?

	Ensemble des Français %
... dans une école transformée	55
... dans l'école aujourd'hui....	33
- Ne se prononcent pas	12
Total	100

ÂVEZ-VOUS LE SENTIMENT QUE LE MÉTIER D'ENSEIGNANT EST PLUTÔT VALORISÉ AUX YEUX DE LA SOCIÉTÉ ACTUELLE OU PLUTÔT DÉVALORISÉ ?

	Ensemble des Français %
... plutôt valorisé	44
... plutôt dévalorisé	45
- Ne se prononcent pas	11
Total	100

EN CE QUI CONCERNE L'ÉVOLUTION DE L'ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE, SUR QUOI FAUT-IL METTRE L'ACCENT EN PRIORITÉ DANS LES ANNÉES QUI VIENNENT ?

(réponses données à l'aide d'une liste)	Ensemble des Français %
Baisser le nombre d'élèves par classe	60
Assurer un suivi individualisé des élèves en difficulté	53
Développer le travail en petits groupes d'élèves	43
Mettre en place des dispositifs d'accompagnement des élèves (après l'école ou en dehors du temps scolaire)	35
Doter les écoles de plus de maîtres que de classes	27
Favoriser le travail en équipe des enseignants	22
Innover sur le plan pédagogique	21
Baisser le temps d'enseignement de maîtres	4
- Ne se prononcent pas....	1
Total	(3)

UN REGARD POSITIF

Quels sont les principaux enseignements à retirer de cette enquête d'opinion ?

Les Français portent un regard relativement positif à l'égard du système éducatif et ce d'autant qu'ils le connaissent précisément. Ainsi, ils estiment que l'accueil et les conditions dans lesquels leurs enfants apprennent fonctionnent plutôt bien. Lorsque l'on regarde dans le détail, parmi les parents d'enfants scolarisés en maternelle ou en élémentaire, l'opinion sur l'école est encore meilleure.

Comment expliquer cette double perception qu'a la société du métier d'enseignant, à la fois valorisé et dévalorisé ?

D'un côté, l'enseignant est identifié comme le porteur de la transmission de savoirs. De plus, il y a une remise à l'honneur de l'importance du diplôme, de la transmission d'informations, de valeurs telles que la citoyenneté. Tout cela renforce le sentiment des enseignants d'avoir une place importante à jouer

dans la société.

De l'autre, enseigner est devenu un métier difficile, un métier que beaucoup ne se voient pas exercer eux-mêmes. Chacun a conscience qu'enseigner à des enfants aujourd'hui est plus compliqué que par le passé, que les conditions d'exercice de la pratique professionnelle se font avec des moyens budgétaires plus tendus qu'il y a quelques années.

Dans ce contexte, quels défis pour le monde enseignant ?

Les Français ont des attentes fortes envers l'école telle qu'ils la perçoivent. De fait, ces attentes peuvent être un peu éloignées soit des débats qui agitent l'ensemble du corps enseignant, soit des revendications propres à ce que vivent les professeurs des écoles. Les français sont ainsi plus mitigés que les enseignants interrogés en 2004 sur l'idée de transformation de l'école même s'ils souhaitent des évolutions. Celles-ci se situent plus du côté des conditions perçues par les élèves

RAPPORT DU HCE COPIE A REVOIR

Le Haut Conseil de l'Éducation (HCE) a rendu son premier rapport intitulé « *Bilan annuel des résultats de l'école : l'école primaire* ». On peut se demander d'emblée quels buts ont poursuivi les auteurs du rapport. Ils partent du postulat que l'échec scolaire à l'école primaire est beaucoup plus important que ce qui est reconnu habituellement : aux 15% d'élèves en échec grave, ils ajoutent 25% d'élèves en situation fragile.

S'appuyant sur des études déjà connues, le rapport décrit quelques aspects du système scolaire français qui posent problème, le redoublement, la difficulté de fonctionnement en cycles, l'impossibilité de mettre en place des actions de soutien et une différenciation pédagogique efficaces. Il pointe l'incapacité de l'école à rompre avec les déterminismes et son impuissance devant l'échec scolaire. Tout en présentant la maternelle comme une école à part, avec une pédagogie particulière, les auteurs jugent qu'elle a une responsabilité importante dans l'échec scolaire de nombreux élèves.

Le plus étonnant dans ce rapport, c'est qu'alors même qu'il traite des enfants en difficulté, il n'est pas dit un seul mot des dispositifs mis en oeuvre dans les écoles : rien sur ce qui se passe dans les classes, rien sur les RASED dont c'est pourtant la mission première, rien non plus sur les ZEP, ni sur les postes supplémentaires, les maîtres de soutien,

les CP dédoublés...

La formation initiale est dénoncée comme « *inadaptée aux besoins* ». Et quant à la formation continue, le seul mal dont elle souffrirait, c'est que ce sont les intéressés eux-mêmes qui candidatent pour partir en stage !

Le rapport occulte totalement la question des moyens, il prend exemple sur la Suède et les Pays-Bas sans préciser que leurs taux d'encadrement sont bien meilleurs que les nôtres.

Les auteurs du rapport réclament un pilotage plus efficace et une redéfinition des missions des IEN. Ils dénoncent « *l'émiettement en petites structures* » et estiment « *que le débat sur la fonction de directeur d'école primaire, dotée de compétences explicites, ne devrait plus être érudé* ».

Le SNUipp a réagi avec force dès la parution du rapport : Quel est l'intérêt de « *noircir le tableau de la situation à l'école primaire* »? « *Ce texte ne peut être un outil pour tracer des pistes pour transformer l'école.* »

Daniel Labaquère

<http://www.hce.education.fr/index.php?>



Jean-Daniel Levy, directeur adjoint du CSA.

(baisse des effectifs, travail en petit groupe, ...) que des conditions émises par les enseignants (plus de maîtres, plus de travail en équipe, ...) et qui touchent directement à la qualité d'exercice du métier. Un des enjeux pour le monde enseignant est de faire en sorte que ces besoins en terme de fonctionnement, de conditions de travail touchent l'opinion publique de manière suffisamment forte pour qu'ils soient pris en compte.

Propos recueillis par
Sebastien Sihr

Audience au ministère

Le SNUipp a été reçu jeudi 30 août par Xavier Darcos pour évoquer les questions soulevées par le rapport et exprimer ses doutes sur une méthode qui ignore les efforts et les réussites de l'école primaire. Le SNUipp a dénoncé une politique budgétaire qui alourdit les effectifs et empêche de mettre en place des organisations différentes permettant réellement de prendre en compte les difficultés des élèves.

Le ministre a montré qu'il prenait ses distances avec le rapport du HCE. Il a annoncé la création d'un groupe de travail sur la maternelle. Il a également confirmé une concertation sur un nouveau projet de texte. Le SNUipp a demandé et obtenu la création d'un comité de suivi de la scolarisation des enfants en situation de handicap qui en s'appuyant sur l'expérience des enseignants aura pour mission d'identifier leurs difficultés et leurs besoins.

CM2 - 6^{EME} : LE TEMPS DES INTERROGATIONS

C'est écrit dans la « Lettre aux éducateurs »*: « Nul ne doit entrer en 6^{ème} s'il n'a pas fait la preuve qu'il était capable de suivre l'enseignement du collège ». Mais il n'y aura pas d'examen de passage, ni de sélection à l'entrée du collège selon Xavier Darcos dans une dépêche du 5 septembre. Il décrète le lendemain sur les ondes de France Inter la fin du collège unique.

Ces déclarations médiatiques qui se passent de toute forme de concertation demandent à être rapidement précisées d'autant que le ministre a déjà promis des mesures sur l'organisation de l'école pour fin octobre...

*Nicolas Sarkozy

RENTREE SOLIDAIRE POUR LA MARTINIQUE

Après le passage du cyclone Dean sur les Antilles, la rentrée en Martinique s'est malgré tout effectuée, à la date prévue, le 6 septembre dernier. A l'heure des bilans, le rectorat a dû rechercher des solutions alternatives pour assurer l'accueil de tous les élèves. Selon l'administration, 22 écoles ont subi « *des dégâts réparables à court terme* » caractérisés par des inondations ou des parties de toitures arrachées. Le SNUipp lance auprès des départements un appel à solidarité. Cette initiative soutiendra l'action de Solidarité laïque. L'association a d'ores et déjà débloqué une aide d'urgence de 15 000 Euros pour fournir notamment aux enfants du matériel scolaire.

BRETAGNE : RASSEMBLEMENT POUR LES 2 ANS

La Bretagne continue de se mobiliser pour les 2 ans. Le 8 septembre, le collectif « *Maternelle en danger* » a appelé familles, élus et enseignants à se rassembler dans les préfectures des 4 départements de la région. Il exige « *la garantie de la scolarisation de tous les 2 ans dont les familles ont fait le choix de l'école* ». Suite à une directive du recteur, datée de mars dernier, visant à limiter l'accueil des enfants de 2 ans, plus de 600 conseils municipaux ont voté une motion exigeant le maintien du niveau de scolarisation. 20 000 familles ont signé la pétition adressée au ministre.



EDUCATION ARTISTIQUE TOUT UN ART

Alors que l'éducation artistique semble revenir sur le devant de la scène (rapports, annonces du ministre), ce dossier interroge la place de l'enseignant et des pratiques, au carrefour d'enjeux éducatifs et des politiques culturelles.

Dossier réalisé par

Lydie Buguet, Michelle Frémont,
Daniel Labaquère, Jacques Mucchielli

« L' »

art est dans tout » : comme le Français ou le calcul, on en trouve partout.

Cette phrase de 1898 qu'avaient prise pour fondement les artistes de l'art nouveau a su convaincre l'Éducation nationale. Dans ses programmes, elle n'assigne pas, socle commun oblige, des missions très différentes à l'éducation artistique qu'à celle d'autres matières réputées indispensables. La première phrase des programmes est à cet égard claire : « *L'éducation artistique développe l'aptitude à l'expression*

et le goût de la création : elle favorise l'épanouissement de l'autonomie et de la personnalité de l'élève ; elle permet de mieux équilibrer les formes diverses d'intelligence et de sensibilité ». Remplacez « *éducation artistique* » par « *lecture* » ou « *écriture* » et la phrase fonctionne tout aussi bien. Comme quoi, pour l'élève et l'enseignant, la posture est la même. Cela ne suffit pas à répondre à la question : quelle est la place de l'enseignant dans l'éducation artistique d'un enfant ?

Car évidemment, l'art étant dans tout. On le trouve non seulement à chaque coin de rue, mais, en plus, les espaces éducatifs abondent : école de musique ou de dessin, centres de loisirs, conservatoires, voyages, visites des musées... et bien sûr télévision et autres supports médiatiques sont autant de lieux où l'enfant non seulement découvre mais apprend parfois jusqu'à la

technique.

A la question de la place de l'enseignant, 61 classes de la Haute-Vienne ont apporté une première réponse. L'art comme objet de base pour un projet d'école qui mixe l'expression écrite, orale et visuelle. A partir de Raoul Hausmann, un fondateur du mouvement DADA, différents acteurs se sont regroupés : une enseignante détachée à la FOL, deux conseillères pédagogiques, des personnels du musée. Dans ce projet, l'enseignant voit valoriser son rôle pédagogique : il est le coordinateur des différents acteurs pour l'apprentissage de l'enfant,

son lien avec les professionnels, son guide dans la façon constructive d'appréhender l'art et de réaliser les expressions. Un projet d'autant plus audacieux qu'il se fait à partir des papes de la déconstruction que furent les dadaïstes, mais une enseignante est formelle : « *ce sont toutes les parties du programme que l'on peut dérouler à partir des arts plastiques* ».

Autre réponse apportée et précisée par les programmes : fournir une formation de base et une pratique dans les arts eux-mêmes. On pourrait facilement se dire qu'une école municipale de musique, par exemple, est bien mieux pourvue pour cette mission. Reste que c'est à l'école d'assurer cette éducation pour tous, et corollairement la réussite des élèves dans ce domaine comme dans les autres. D'où la nécessité pour l'enseignant de s'appuyer

« Dans le domaine du chant, les enseignants qui ont une pratique personnelle se sentent plus en confiance. »



Comme les artistes DADA, les élèves de Haute-Vienne se sont essayés à « dévier, déchirer, détourner, déconstruire ...»

sur des structures et des moyens dont les écoles et les communes ne sont pas toujours pourvues. Les Affaires culturelles (voir page 18) n'ont pas les mêmes moyens selon les régions et les équipements sont très inégaux entre villes riches, Paris notamment, et zones rurales. C'est pourtant sur ces aides logistiques (les infrastructures culturelles et les personnels qui les animent) que les enseignants s'appuient. Grâce à elles, ils aident l'enfant à approcher les arts et à pratiquer un savoir qui nécessite spécialisation et compétences particulières. Sur ce point encore, la formation initiale laisse à désirer (voir page 18)

Toutes ces réponses butent sur de nombreuses difficultés. D'abord, pour l'enfant, l'hétérogénéité des classes qu'il traverse. Cela entraîne une discontinuité dans son parcours qui lui est préjudiciable, comme le souligne Viviane Bouysse, inspectrice générale (voir page : 19) « Un élève pourra faire régulièrement de la musique et des arts visuels en maternelle, mais peu en CP et pas en CE1 ». Or cela « devrait faire partie du parcours normal des élèves ». Donc faire l'objet

de progression et d'évaluation, ce que personne ne sait ou ne croit vraiment faire. Pour autant, face à ces insuffisances un rapport de l'Inspection générale* met en lumière des pratiques de qualité en particulier dans le domaine du chant où l'enseignant du fait d'une pratique personnelle (chorale) se sent plus en confiance.

Cette aisance permet à l'élève une liberté indispensable à la pratique et à l'apprentissage. DADA serait d'accord. Darcos, on ne sait pas.

* Le rapport : <http://www.education.gouv.fr/cid5379/la-mise-en-oeuvre-de-l-education-artistique-et-culturelle-a-l-ecole-primaire.html>

PROGRAMMES : DEPUIS 2002, « ARTS VISUELS » A REMPLACÉ « ARTS PLASTIQUES »...

Les programmes de l'école élémentaire en « éducation artistique » regroupent depuis les instructions de 2002, les « arts visuels » et l'« éducation musicale ». En maternelle, le domaine « la sensibilité, l'imagination, la création », comprend « le regard et le geste » et « la voix et l'écoute ».

Les programmes s'inscrivent dans le cadre de la culture humaniste du pilier 5 du socle commun. Dotée d'un horaire de 3 heures par semaine (à l'école élémentaire), l'éducation artistique, placée dans le champ culturel et patrimonial, est présentée comme favorisant un développement équilibré de la personnalité des élèves.

Trois volets sont privilégiés : une formation de base en arts visuels et en musique, des activités et pratiques en lien avec d'autres enseignements, la réalisation de projets artistiques et culturels. Les activités mises en oeuvre doivent comprendre à la fois une pratique créative, une rencontre avec les oeuvres, ainsi que l'appropriation de techniques, d'outils et de méthodes de travail.



CHERCHE PARTENAIRES PARTICULIERS

En Haute-Vienne,
immersion dans l'art
contemporain.
Un projet sur l'année.

La généralisation de l'éducation artistique pour tous les élèves de manière diversifiée et continue est un objectif qui est loin d'être atteint dans le cadre de l'Education nationale. C'est pourquoi le principe du partenariat avec le ministère de la culture (professionnels de la culture, conservatoires et écoles d'art, artistes et associations) et avec les collectivités territoriales avait été posé en 2000 assorti d'un premier plan quinquennal pour le développement des arts à l'école (Lang-Tasca). En janvier 2005, le ministre de la culture, R. Donnedieu de Vabres, a relancé ce plan par des « actions propres au ministère de la culture et aux opérateurs qui en relèvent ou réalisées en partenariat avec le ministère de l'Education nationale : classes à PAC, ateliers artistiques, soutien aux actions des services éducatifs et aux jumelages entre institutions et établissements scolaires, production d'outils pédagogiques... actions de formation des enseignants ». Les recteurs et les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) doivent coordonner et mutualiser leurs efforts, leurs ressources et leurs investissements. Cette relance a été relayée par G. de Robien qui

a annoncé par la suite une formation au partenariat dans les IUFM, un volet artistique et culturel dans tous les projets d'établissement ou d'écoles, le travail avec des artistes « à demeure » dans des établissements, des pôles régionaux pour l'éducation artistique et culturelle (PREAC)... Tout ceci grâce au développement du cadre institutionnel et conventionnel des partenariats dans les établissements scolaires et dans les IUFM : il s'agissait de créer « les conditions d'une politique territoriale d'éducation artistique et culturelle ».

Aujourd'hui l'objectif d'une généralisation grâce à l'enrichissement d'apports extérieurs est loin d'être atteint en terme de continuité des actions et des financements, d'accès pour tous et de correction des inégalités. Pour F. Salzar-Martin, président de l'association des collectivités territoriales pour la culture, « il serait malvenu que l'Etat nous demande d'assumer une responsabilité que lui-même n'assume pas pleinement ». Une définition précise des rôles de chacun ainsi que des formations communes aux différents professionnels sont quelques unes des solutions proposées.

E

lles ont les yeux qui brillent, une foule de choses à raconter... et pas question de leur couper la parole ! Mais que s'est-il donc passé avec « chabadadada » en Haute-Vienne ?

Il s'agit au départ d'un projet ambitieux, autour de l'expression écrite, orale et visuelle de l'imaginaire, à travers le mouvement DADA et l'un de ses fondateurs, Raoul Hausmann, dont le musée d'art contemporain de Rochechouart possède un fonds important. Claude Caillon, enseignante détachée à la Ligue de l'Enseignement FOL 87, a animé cette action qui a touché 61 classes du département et près de 1500 élèves, en partenariat avec le musée de Rochechouart, le Frac (fonds régional d'art contemporain), et deux conseillères pédagogiques : Laurence Maurand (éducation en arts visuels), et Marie-Claude Lormier (éducation en littérature).

Conférence, tables rondes et débats, lecture, mise à disposition d'oeuvres, animations pédagogiques, stage de 3 jours inscrit au PDF : c'est tout un dispositif qui a été mis en place pour familiariser les enseignants avec la « démarche DADA » et la diversité des approches envisageables, écriture poétique, oralité, arts plastiques avec une place privilégiée pour les collages et les photomontages. La crypte de l'Espace Noriac a été mise à disposition par le Conseil général pour permettre l'exposition à Limoges des oeuvres de Raoul Hausmann et pour accueillir les travaux des classes ainsi que leurs performances : danse, lectures de poèmes, jeux phonétiques...

Car « les productions sont parties dans tous les sens », comme le confirment Stéphanie, la directrice et Christine, adjointe à l'école

QUELQUES CHIFFRES

La formation artistique obligatoire touche plus de 10 millions d'élèves dont 6 550 000 à l'école, à raison de 3 heures hebdomadaires.

Si l'on a recensé 13 784 chorales, il est difficile d'établir un état des lieux des projets, jumelages et actions dans les écoles.

Même chose pour les budgets : les crédits affectés à l'enseignement scolaire en général s'élèvent à 1,494 milliards d'euros pour les crédits pédagogiques, les subventions de fonctionnement et les dépenses de personnels, enseignants compris (2nd degré).

Le lancement des classes à PAC avait stimulé la formation des enseignants avec 13,2% des actions de formation continue en 2003-2004, chiffre qui tombe à 7% en 2005-2006.

LES CLASSES À PAC

En 2003-2004, il y avait 14 000 classes à PAC pour plus de 350 000 élèves. La part de financement des collectivités territoriales est passée de 6% en 2001-2002 à 27% en 2003-2004 et la part du ministère de la culture de 2% à 6%. Mais le financement des classes à PAC n'a pas bougé, il s'agit simplement de glissements de charges entre les différents financeurs puisque la part éducation nationale est passée de 92% à 68% ...

CHABADADADA

élémentaire Pressemane de Saint-Léonard, toutes deux en CE1. D'un travail à partir des photos des élèves ou de magazines à la réalisation de masques, à un autre sur les lettres de l'alphabet à celui sur les mots, de l'invention de signes à la performance théâtrale, l'inscription de tous les enfants dans ces projets a permis « *des choses inhabituelles, d'avoir l'impression de pouvoir créer librement, sans être enfermé dans les stéréotypes, de passer vraiment dans l'imaginaire, et surtout de voir certains enfants se révéler et changer...* »

A la maternelle Kergomard à Panazol, les sept enseignantes, déjà familières des ressources d'art contemporain qu'offre le département, ont « *foncé* » dans le projet. Sans doute est-ce plus facile en maternelle mais elles semblent nager comme des poissons dans l'eau avec la démarche « *DADA* » :

« *dévier, détourner, déchirer, désorienter, perturber, déconstruire et désordonner* » font évidemment partie de leur vocabulaire pédagogique, mais pour mieux « *construire, comprendre et respecter* ». D'ailleurs, Muriel et Véronique, les maîtresses des grands, insistent toutes deux sur les résultats « *hyper bénéfiques* » qu'elles mesurent dans les activités de phonologie.

« *L'approche ludique permet de dédramatiser les apprentissages et les jeux de voix sur les sons ont permis de prendre du recul par rapport à la langue, de mettre le matériau à distance* ».

Dominique et Marie-Pierre, chez les moyens, insistent plus sur le côté transdisciplinaire : « *Ce sont toutes les parties du programme que l'on peut dérouler à partir des arts plastiques* ». Et si l'une des deux classes a travaillé davantage à partir de la nature et des sciences, les deux insistent sur la richesse du travail de l'imaginaire, sur les possibilités infinies de création.

Cette richesse de la création, les enseignantes des petites sections l'expérimentent tous les jours. Frédérique, la directrice, Valérie et Florence, insistent sur la pluralité des approches et l'importance de sortir de la norme. « *Les petits n'ont pas la même culture. Ça ne les gêne pas de se déguiser, de transformer, de jouer avec la voix. Ils n'ont pas d'inhibition, ils sont toujours partants... et les maîtresses, c'est pareil !* », conclut Frédérique.



Productions sonores, compositions autour du son « a » ... Autant de réalisations de Chabadabada.

Chantal François Texier, médiatrice - animatrice au musée départemental d'art contemporain de Rochechouart (Haute-Vienne)



Le musée a été plus qu'un partenaire de « Chabadadada » ...

Nous avons la chance de posséder un fonds important des oeuvres de Raoul Haussman que nous avons mis à disposition des écoles. Nous nous sommes installés en janvier-février à l'espace Noriac à Limoges pour recevoir des classes, être terrain d'un stage de trois jours organisé par l'inspection académique et organiser deux animations pédagogiques.

Avez-vous atteint les buts que vous vous étiez fixés ?

Notre rôle était d'accompagner les enseignants dans l'appropriation de la démarche de Raoul Haussman. Nous avons exposé des collages, des poèmes, mais aussi des vidéos, des poèmes phonétiques... Les adultes, bien plus que les enfants, peuvent être déconcertés devant des oeuvres contemporaines que nous ne fréquentons pas suffisamment.

Comment situez-vous ce genre d'actions dans l'ensemble du travail du musée ?

Il est important de faire découvrir aux enfants, aux adultes de demain, ce qui existe aujourd'hui et en même temps d'établir des ponts avec « *l'art ancien* ». Ce sont des visions différentes mais aussi des manières différentes d'être acteur. Les enfants ne sont pas réfractaires aux propositions de l'art contemporain car ils n'ont pas encore les acquis des adultes ni leurs a priori. Au contraire ils s'approprient facilement les démarches des artistes. Il fallait les voir trouver et oser des mots et des sons nouveaux, des intonations différentes. C'est réellement une expérience très positive.



POINT DE VUE D'ARTISTE

CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES

Les conseillers pédagogiques « spécialisés » sont au nombre de 233 en arts plastiques (CPAP) et autant en éducation musicale (CPEM). Ayant pour rôle de « gérer le partenariat », ils aident les maîtres « à intégrer avec cohérence les activités artistiques à la vie de la classe ». Ils conduisent des ateliers de pratique artistique et contribuent aux animations pédagogiques et aux actions de formation continue, tout en offrant aux enseignants « les moyens de connaître l'environnement culturel dans son ensemble ».

FORMATION

Le cahier des charges des IUFM ne prévoit aucun minimum horaire spécifique pour la formation initiale en éducation artistique. Lors du concours, l'épreuve de l'entretien professionnel comprend, au choix, une épreuve sur la littérature de jeunesse, sur l'éducation musicale ou les arts visuels. L'option « danse » peut être choisie lors de l'épreuve obligatoire d'EPS.

La formation et l'occasion de pratiques, qui seules permettraient une compréhension et une aisance dans la maîtrise des composantes du programme, font défaut à la majorité des enseignants, à l'exception de ceux qui ont bénéficié d'une formation spécialisée antérieure et de ceux qui ont des pratiques d'amateurs.

L'innovation qu'avaient constituée les classes à PAC s'était traduite par une hausse des budgets et des actions de formation continue en 2001.

Depuis, avec la « mise en sommeil » du dispositif, la part des modules de formation continue est descendue à 7% de l'ensemble des actions..

CHAM, CHAD ?

80 écoles et 110 collèges proposent un enseignement renforcé en musique ou en danse dans le cadre de classes à horaire aménagé musique (CHAM) ou danse (CHAD). Les programmes pour ces classes, parus en 2006, ont fait l'unanimité car ils ont, en ce qui concerne la musique, abordé la question dans sa globalité : « un seul texte de référence du CE1 à la 3ème, avec des éléments de spécification articulés par niveaux. » Pour

l'Inspection générale, cette approche « mériterait d'être appliquée aux programmes de l'école, car elle en soulignerait l'identité, la continuité et la cohérence ».



Alice, artiste plasticienne, a fait ses débuts d'intervenante à La Source, une association fondée par le peintre Gérard Garouste parce que « l'art n'est pas un luxe, mais une nécessité pour tous ».

Comment définissez-vous votre intervention face à une classe ?

L'artiste dans son projet de création a pour but de motiver et de faire rêver suffisamment pour donner envie à chacun de s'investir. Dans une société très abstraite et virtuelle, il est aussi important de se reconnecter sur soi, sur son histoire, sur son environnement : la créativité implique ce retour sur soi. Avec les classes, c'est très particulier. Le temps étant limité, cela exige d'aboutir dans des échéances très précises. Il y a aussi de gros effectifs. C'est le groupe qui va être mis en valeur avec l'impératif de mettre en jeu l'esprit d'équipe et de faire s'associer rapidement les enfants. Finalement on trouve des identités de groupes très différentes -un peu comme des personnes différentes- et c'est très agréable.

Comment percevez-vous le rôle de l'enseignant ?

L'enseignant est très important car il connaît les enfants : il peut expliquer les comportements ou arranger les situations. Il fait aussi preuve d'autorité, ce qui me

permet de me consacrer plus à la créativité. Son investissement est variable. Mais c'est toujours enrichissant quand l'enseignant donne son avis, collabore. On peut faire des inter-séances, réajuster le projet. Je le vis comme un accompagnateur du projet.

Quelle évaluation de ce travail de partenariat faites-vous ?

En fin de projet j'aime bien interroger les élèves et les enseignants sur ce qui a plu ou pas. Mais on ne se rend pas toujours compte de ce qui est appris sur le moment. Les élèves se sont investis par le jeu, par l'angoisse, par le rêve.. ils ne repartent pas tout à fait pareils. L'engagement de l'enseignant, c'est déjà en amont du projet : il y a eu souvent d'énormes batailles pour mettre en place le projet avec un très fort investissement personnel pour chercher les financements, par exemple. En fait chacun a sa place et l'enseignant est un facilitateur : il crée un espace où va intervenir l'artiste.

Un facilitateur et un accompagnateur qui suit le projet afin que toutes les choses fonctionnent bien.

NE PAS S'EN REMETTRE À L'ALÉATOIRE

Quelle est la réalité de l'éducation artistique et culturelle dans les écoles primaires ? Viviane Bouysse, co-auteur d'un rapport de l'Inspection générale sur le sujet, fait part de ses observations.

L'éducation artistique et culturelle est une réalité dans les classes et pourtant votre rapport souligne le caractère aléatoire de cet enseignement... Qu'avez-vous observé ?

Le caractère aléatoire dont nous parlons vaut si l'on se place du point de vue de l'élève. L'éducation artistique et culturelle ne se pratique pas de manière régulière, elle dépend de variables comme l'engagement de l'enseignant, les ressources locales... sauf dans de rares endroits comme Paris où les écoles disposent de Professeurs de la ville de Paris spécialisés. Un élève pourra faire régulièrement de la musique et des arts plastiques en maternelle mais peu en CP et pas en CE1. Il nous est apparu important de le souligner car l'éducation artistique et culturelle devrait faire partie du parcours normal des élèves.

Pour ne pas s'en remettre à l'aléatoire, la question du pilotage se pose. Il doit permettre de garantir l'équité dans les parcours en prenant en compte l'état des lieux de ce qui existe en termes de ressources.

Les enseignants se sentent-ils compétents pour enseigner les arts ?

Non pour beaucoup. Mais il faut aussi dire qu'un certain nombre d'enseignants qui ont eux-mêmes des pratiques artistiques en chant ou en musique sont des pédagogues remarquables. Ils ont confiance en eux.

Pour les arts visuels, les pratiques sont d'un autre ordre. Beaucoup d'enseignants en ont le goût. Ils ont une culture muséale, une culture d'histoire des arts qui les amènent à s'intéresser à ces domaines. Pour autant, ils ne sentent pas compétents, ils ne se sentent pas assez « outillés » pour mener des séances. Le rapport à la pratique est essentiel. Dans les endroits où des formations ont été mises en place, formations à la pratique par la pratique, les enseignants étendent leurs compétences à partir de cette base de sûreté.

D'autre part, les programmes jouent un

rôle important. L'éducation musicale dispose de programmes stabilisés et chaque enseignant a une représentation de la gamme des activités. Du côté des arts visuels, les programmes paraissent trop touffus, ils manquent de lisibilité. Ceci étant, il existe des ressources. Les conseillers pédagogiques spécialisés ont l'avantage de connaître les pratiques de la classe et savent lier ces domaines à d'autres domaines d'enseignement.

Vous soulignez la difficulté pour les enseignants à penser l'éducation artistique et culturelle en terme de progression, d'évaluation. La formation initiale et continue n'a-t-elle pas un rôle à jouer ?

Concernant l'évaluation, il existe des outils créés par des conseillers pédagogiques qui sont utilisables. La question de l'évaluation est difficile car le risque est grand d'instrumentaliser les approches en évaluant les aspects techniques ou des savoirs ponctuels, d'évacuer la dimension du sens, de la culture, de la sensibilité.

Concernant la progression, nous ne pré-supposons pas une progression au sens, par exemple, des mathématiques. S'il n'existe pas de linéarité absolue dans les arts, il existe tout de même des acquis de base à installer à certains moments, des attitudes, des savoir-faire. La progression doit aussi être pensée pour que dans les parcours d'élèves, les mêmes activités ne se répètent pas tout au long de la scolarité primaire. Comment s'organiser dans la durée en partant des points forts des enseignants, des ressources locales pour que chaque parcours d'élève ait une réelle consistance en termes d'ouverture aux arts, de savoirs, de savoir-faire, d'attitudes ?

Les classes à PAC furent une des dernières mesures concrètes lancées par le ministère. Quel regard portez-vous sur les partenariats entre artistes et enseignants ?

Les classes à PAC ont eu un effet moteur



Entretien avec

Viviane Bouysse

*Inspectrice générale, co-auteure du rapport intitulé « La mise en oeuvre de l'éducation artistique et culturelle à l'école primaire »**

pour conforter ou relancer des pratiques partenariales. La classe à PAC est intéressante comme temps fort d'un parcours mais elle ne peut pas constituer le seul enseignement artistique à l'école.

L'enrichissement apporté par le partenariat avec l'artiste est d'autant plus fort que l'artiste ne joue pas au pédagogue. La présence de l'artiste est intéressante dans sa dimension de rapport à la matière et d'exigence de la création. L'enfant voit l'art au travail. Si l'enseignant s'efface au moment de la création, c'est lui qui inscrit la rencontre dans un projet, qui aide à prendre conscience des découvertes et des acquisitions ; il aide aussi à la prise de distance, il pose la question du « comment ». Il importe aussi qu'il valorise les enfants qui peuvent réussir dans ces domaines.

* <http://www.education.gouv.fr/cid5379/la-mise-en-oeuvre-de-l-education-artistique-et-culturelle-a-l-ecole-primaire.html>

Journées du patrimoine

LES ENFANTS AUSSI

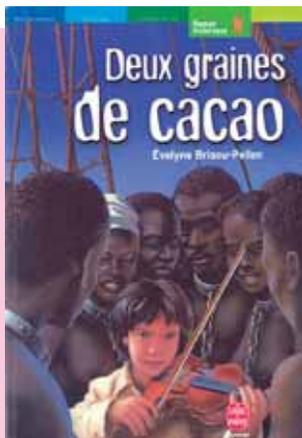
Suivez le guide ! Le 14 septembre, tous les monuments d'Ile-de-France seront ouverts aux scolaires. Pour la 5ème année, l'association, *les Enfants du patrimoine*, propose sur son site à destination des enseignants plus de 260 lieux de visites. Il est même possible de cibler sa sortie en fonction d'un thème, d'un lieu ou d'un niveau de classe. Des dossiers pédagogiques sont également disponibles.

Le 15 et 16 septembre, les journées européennes du patrimoine proposeront à nouveau de nombreuses animations et visites guidées de nombreux lieux culturels de France. Cette année, ce sont « *les métiers anciens ou nouveaux, technologiques ou innovants au service du patrimoine* » qui seront à l'honneur.

http://www.archi.fr/URCAUE-IDF/enfants/enfants_edito.php
<http://www.journeesdupatrimoine.culture.fr/>

Citoyenneté

MEMOIRE DE L'ESCLAVAGE



Val de Marne, on sent de l'émotion, de l'intérêt le besoin de comprendre. Anthony Lavergne, le maître de CM2 vient de finir la lecture du roman « *deux graines de cacao* » d'Evelyne Brisou-Pellen évoquant la traite négrière. « *Le sujet n'est pas facile à aborder en classe* » avoue t-il. Avec sa collègue de CM1, CM2, Patricia Cavalièri, ils ont mis en place un rallye lecture à partir d'un

« *Pourquoi Julien est-il surnommé Chocolat ? Que va-t-il chercher à Haïti ? Dans les plantations, les hommes n'avaient donc pas tous les mêmes droits ?* » Dans les questions des élèves de cycle III de l'école Albert Camus de Villiers sur Marne dans le

fonds documentaire d'une vingtaine de livres constitué par le conseiller pédagogique Michel Peltier (1).

Le vidéo projecteur s'allume et renvoie sur le mur les couvertures des ouvrages. Echanges autour des images : Que nous disent ces visages ? Que font les personnages ? Où sont-ils ? Pour Anthony, « *ce thème déclenche la parole* ». Les enfants évoquent la souffrance, le sentiment de peur, la situation de vie des esclaves. Et de prendre en compte le contexte social et géographique, ils localisent les trajets triangulaires, revente des produits de pacotille en Afrique, des esclaves dans les Antilles, du café, du thé, et du chocolat en Europe.

Cette année, les classes de cette école et toutes celles de la circonscription auront la possibilité d'entamer un travail sur la différence. Un nouveau rallye lecture est organisé avec désignation d'un prix littéraire par les enfants.

(1) : <http://www.cndp.fr/memoire/esclavages/ecole/presentation.htm>
http://eduscol.education.fr/D0090/esclavage_dans_programmes_scolaires.pdf

Enseignement de l'histoire

DES MODIFICATIONS A VENIR

Les modifications se situent dans « les points forts » à traiter du programme d'histoire de cycle 3.

« *L'extermination des juifs et des tziganes par les nazis : un crime contre l'humanité* » est réintroduit. « *Le droit de vote des femmes et l'émergence de l'égalité juridique* » est une nouveauté. Enfin, « *les arts, expression d'une époque, à partir d'un ou deux exemples français ou internationaux* » devient un point particulier, alors qu'il n'était qu'une illustration précédemment.

Gilles de Robien avait cru bon de modifier les programmes dans la précipitation et sans aucune concertation. Ces modifications du programme d'histoire étaient souhaitables. Elles le sont tout autant dans les autres domaines.

Parents-enseignants

GUIDE REUNION

Comment préparer et mener au mieux la rencontre de début d'année avec les parents ? Ce temps qui souffre d'un manque cruel de formation est pourtant un moment particulier dans le rapport de confiance que l'école peut établir avec les familles. Le CNDP propose aux enseignants un guide pour réussir un des premiers rendez-vous de l'année scolaire. Chacun trouvera sur le site (1) quelques fiches pratiques en forme d'argumentaire et d'informations utiles.

http://www.cndp.fr/ecole/pratiques/parents_professeurs/accueil.htm

« **Au lieu de considérer que certains enfants sont peu doués pour les mathématiques, considérons plutôt qu'ils n'ont pas réussi leur première rencontre avec les nombres et essayons d'aménager autrement cette rencontre.** »

Rémi Brissiaud, maître des conférences en psychologie cognitive à l'IUFM de Versailles

Concours

INSCRIPTIONS OUVERTES

Les inscriptions du 6ème concours « *Héros, d'Achille à Zidane* » organisé par la BNF, la Ligue de l'Enseignement, le Monde de l'Éducation et le SNUipp sont ouvertes. Et ce, jusqu'au 29 Octobre. Au programme, les classes participantes ont pour mission de représenter à travers différents mode d'expression (frise, carte signalétique, scénario, bande-annonce, spectacle, livre) des histoires de héros et héroïnes.

Pour rappel, la classe gagnante se verra offrir un séjour de 5 jours en classe de découverte à Port Leucate, au bord de la méditerranée, dans les locaux de la Ligue de l'enseignement. Les autres gagnants recevront un appareil photo numérique ou des lots de livres.

Inscription et règlement complet sur le site : <http://www.snuipp.fr> ou au 01 44 08 69 30

Décrochage scolaire

LES GARÇONS PLUS QUE LES FILLES

« Les garçons sont discriminés dans un système très féminisé », « la mixité scolaire en est la cause »... ces arguments pour expliquer les raisons du plus grand décrochage scolaire des garçons (24,3%) que des filles (13,9%) se répandent au Québec. Jean-Claude St-Amant, chercheur en éducation, les réfute dans un essai sur « *Les garçons et l'école* »*. Pour le chercheur, ce phénomène commun à tous les pays de l'OCDE tient à « certaines conceptions de l'identité masculine

qui amènent des garçons, le plus souvent ceux qui sont issus de milieux socio-économiques faibles, à se distancier de l'école et de ses exigences ». Il propose de combattre les stéréotypes sexuels, d'insister sur la langue d'enseignement et de développer une « motivation intrinsèque aux études » (source de plaisir), plutôt que « pour obtenir une belle situation plus tard ».

*Editions Sisyph

Arts visuels

SORTEZ VOS PINCES A LINGE !

Le 27 septembre, c'est *La Grande lessive*®. Joëlle Gonthier, plasticienne, a créé en janvier 2006 *La Grande lessive*®, titre d'une installation artistique éphémère. *La Grande lessive* devient un rendez-vous qui rassemble un nombre croissant de participants à travers toute la France et au-delà même des frontières (Etats-Unis, Grande-Bretagne... et même Chine !) En janvier dernier, près de 40 000 participants ont fait exister cette nouvelle manière d'allier création et exposition. La prochaine édition aura donc lieu le 27 septembre 2007 et la troisième le 24 janvier 2008.

Le principe est simple : deux fois par an, des fils à linge sont tendus sur des sites accueillant des publics. Ce jour-là, chacun est invité à accrocher une réalisation plastique à deux dimensions de format A4 à l'aide de pinces à linge. Dessins, peintures, collages, photomontages, photographies, poésie visuelle... sont ainsi montrés pour une durée limitée à cette journée. En milieu scolaire, *La Grande lessive*® cherche à réunir des réalisations d'élèves, de parents, d'ensei-

gnants et de tous les personnels, sans distinction de fonction ou d'âge. Il s'agit de créer du lien social grâce à l'art et de susciter un échange autour de sa pratique et de sa définition. En somme, il est question d'autoriser, d'associer, d'échanger et pourquoi pas d'apprendre. Les photos des installations peuvent être mises en ligne sur le site de *La grande lessive*®.

Pour participer, il suffit de s'inscrire sur le site : <http://lagrandelessive.free.fr>.



PORTRAIT

SYLVAIN GRANDSERRE



Suite aux polémiques sur les méthodes de lecture, Sylvain Grandserre, enseignant en CM1-CM2 en Seine-Maritime, a écrit un livre « *Ecole : droit de réponses* » abordant différents sujets d'actualité sur l'école (niveau des élèves, lecture, méthodes d'apprentissage, collègue, devoirs, violence...).

Un professeur des écoles dans l'actualité de la rentrée littéraire ? C'est le pari de Sylvain Grandserre.

Après « *quelques accidents scolaires* » qui lui ont ouvert les yeux sur « *certaines pratiques de classe* » et enrichi par la pratique d'animation sportive, il est devenu enseignant et exerce en CM1-CM2 en Seine-Maritime.

Si d'autres événements lui ont déplu ces dernières années, comme la réforme des retraites en 2003, c'est le passage de Gilles de Robien au ministère de l'Éducation nationale qui a été déclencheur de son engagement public. Pour Sylvain Grandserre, « *il se passait quelque chose de grave avec les arguments mensongers et simplistes employés par le ministre* » lors de la polémique sur les méthodes de lecture. Ce « *mélange de peur, de colère et d'incompréhension* » a été à l'origine de production de textes, de participation à des réunions publiques, de passages à la radio puis à la télévision... Convaincu par Philippe Meirieu, il a écrit son livre

« *Ecole : droit de réponses* » pour « *éclairer, répondre aux doutes et inquiétudes légitimes et aux coups bas, tout en formulant des propositions pour l'école* ». Après quelques difficultés pour « *trouver un éditeur qui prenne le risque de publier un livre non-catastrophiste sur l'école* », son livre est paru fin août. Composé de correspondances imaginaires avec différents interlocuteurs et abordant différents sujets d'actualité sur l'école (niveau des élèves, lecture, méthodes d'apprentissage, collègue, devoirs, violence...), il s'adresse aux non-enseignants ou enseignants « *en attente d'éléments de réponses et d'arguments* ».

Ce livre participe au besoin de transparence du système éducatif revendiqué par Sylvain Grandserre, « *l'école a tout à gagner, notamment envers les parents, à ouvrir ses portes, il faut oser* ».

« éclairer, répondre aux doutes et inquiétudes légitimes et aux coups bas, tout en formulant des propositions pour l'école »

Arnaud Malaisé

«P

eoc'h ! 'Man al logodenn o pourmen », les élèves de Moyenne section et Grande section de Rostrenen, dans les Côtes d'Armor, disent avec Philippe Le Guern une

comptine en breton. A l'aide d'un chat en peluche et d'une souris mécanique Philippe mime une histoire de chat qui attrape une souris. Pendant toute la séance, les enfants s'imprègnent de la langue bretonne et répètent. Ici le breton n'est pas une discipline en plus mais une langue d'apprentissage à parité avec le français. L'école dispose de trois postes et demi dont un poste et demi de classes bilingues. « *A l'inscription, explique Roland Le Cam le directeur de l'école, je propose aux parents d'inscrire leur enfant dans les filières bilingue ou monolingue* ». Les enfants peuvent par la suite poursuivre leur apprentissage bilingue en élémentaire puis au collège de Rostrenen. Pour autant pas de concurrence entre les filières. « *Nous sommes d'abord une école et nous réalisons*

des projets ensemble ». Pour preuve, le fest-deiz* des écoles publiques qui réunit 200 enfants des écoles publiques environnantes invitées à Rostrenen.

L'inscription dès la maternelle est préférable tant la petite enfance est propice à un apprentissage précoce

d'une deuxième langue. Philippe qui s'occupe aussi des tout petits et petits utilise le breton dans les temps de vie de classe, accueil, goûter, regroupement... Le français intervient sur d'autres moments de langage. Si utiliser la langue reste difficile en maternelle, la comprendre ne pose pas problème et s'il l'on en croit les neuro-scientifiques; cet apprentissage précoce favorise par la suite tous les apprentissages.

En ces premiers jours d'école, Morgane Echardour qui s'occupe des moyens et grands le matin, leur remet à l'oreille les consignes en breton. Les élèves doivent retrouver les animaux de l'aquarium ramassés lors d'une sortie. La consigne est ensuite formulée en français par un enfant. Ils dé-



BILINGUE DES LA MATERNELLE

A l'école de Rostrenen, comme dans tous les départements bretons, l'Éco le publique propose une filière bilingue. Les enfants parlent « breizh » des deux ans.

« Il n'est pas rare d'entendre des parents parler breton le matin à l'accueil » raconte Philippe Le Guern, lui-même fils de bretonnants qui a ré-appris sa langue régionale.

couper et collent sur des fiches proposées par l'enseignante ceux qu'ils ont rencontrés. « *Il n'existe pas de pédagogie particulière au bilingue, explique-t-elle* » mais les enfants se voient offrir deux langues pour découvrir le monde.

Cela fait maintenant plus de 20 ans que la filière bilingue a vu le jour à Rostrenen, cette ville du centre Bretagne où la langue bretonne est encore vivante. « *Il n'est pas rare d'entendre des parents parler breton le matin à l'accueil* » raconte Philippe, lui-même fils de bretonnants qui a ré-appris sa langue régionale sur le tard, « *l'oreille était là* ». Morgane, elle, s'est mise au breton en licence. Elle s'est intéressée à la langue jusqu'à passer une maîtrise d'enseignement bilingue et choisir l'option breton au concours PE. Bien sûr, l'enseignement en breton est affai-

re d'histoire personnelle mais aussi de conviction qu'une culture régionale vaut d'être transmise. L'année passée la filière bilingue de Rostrenen, de la maternelle au collège, a réalisé un travail autour des expressions et proverbes bretons. Une phase de collectage

a été réalisée auprès des familles et les textes amassés, dits par les élèves, ont été enregistrés par une radio locale qui les diffusera tout au long de l'année.

Quand bien même certains enfants abandonnent le breton après la troisième, certains persistent ou y reviennent. L'année passée une stagiaire de l'IUFM, ancienne élève de l'école, est d'ailleurs venue effectuer son stage en bilingue. La transmission peut continuer.

* fête de jour

Lydie Buguet

Morgane Echardour enseigne en breton et en français dans la classe bilingue de MS-GS de l'école maternelle.



Armelle Le Coz

directrice d'un site bilingue à Plomeur dans le Finistère et enseignante bilingue en MS/GS

Entretien

UNE DEUXIEME LANGUE POUR INVESTIR LE RÉEL

Quel est l'intérêt des classes bilingues ?

Le premier intérêt est d'abord la transmission et la survie de la langue bretonne. D'un point de vue pédagogique, si les programmes d'enseignement sont identiques à ceux des classes monolingues, les enfants entrent dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en parallèle dans les deux langues. Ils peuvent ainsi plus facilement réfléchir sur la langue en observant deux systèmes linguistiques différents et appréhender les règles qui les sous-tendent. De plus, une seconde langue donne aux élèves un autre vecteur pour investir le réel et découvrir le monde. Ils ont une culture de l'altérité plus riche.

Tous les enfants peuvent-ils fréquenter une classe bilingue ?

L'inscription des enfants repose sur le volontariat des familles. Cet apprentissage est précoce et les enfants sont acceptés de la Petite section jusqu'au CP; pas après, car l'objectif est de tendre vers une même maîtrise du français et du breton. Le bain de langage dès les toutes petites classes est indispensable.

Comment expliquez-vous que certains parents préfèrent inscrire leurs enfants dans des classes monolingues ?

Je crois que beaucoup ne saisissent pas l'intérêt que les enfants peuvent en tirer faute d'information. Certains, qui sont pourtant du pays, ne voient pas l'intérêt de sauvegarder une langue que leurs parents ont abandonnée. Le breton a gardé pour eux l'image d'une langue passiste, refermée sur elle-même alors que le français a joué le rôle d'ascenseur social. Et pourtant le breton a su montrer sa modernité. Une jeune génération a travaillé à faire bouger la langue, notamment par la littérature, et s'est ouverte à d'autres cultures.

De nouveaux programmes sur les langues régionales viennent de sortir; des voix s'élèvent pour protester sur le niveau attendu en fin de CM2...

En effet, actuellement, dans les sites bilingues les élèves de fin de CM2 ont un niveau B1* voire B2 or les nouveaux textes nous cantonnent à un niveau A2. Or, pour que les élèves puissent continuer en classe bilingue au collège, le niveau B1 est nécessaire. Les élèves doivent disposer du vocabulaire et de la capacité de réflexion nécessaires en breton pour pouvoir suivre.

*Niveau du cadre européen de référence pour les langues

ECOLE DE ROSTRENNEN

Le site de l'école de Rostrenen donne à voir les productions des classes monolingues et bilingues. A écouter les productions audio des élèves en breton dans le texte.
<http://pharouest.ac.rennes.fr/e220664C/accueil.htm>

PROGRAMMES DES LANGUES REGIONALES

L'arrêté publié au *Journal officiel* (J.O n° 192 du 21 août 2007 page 13913) définit les programmes de langues régionales applicables en 2008.
<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0760745A>

75 LANGUES EN FRANCE, ET A L'ECOLE ?

Le site des *cahiers pédagogiques* propose une version longue d'un article de Philippe Blanchet, professeur de sociolinguistique et didactique des langues au centre de recherche sur la diversité linguistique de la francophonie à l'Université Rennes 2 paru dans le n°423 intitulé « 75 langues en France, et à l'école ». Il revient sur l'histoire de l'enseignement des langues de France et argumente pour leur développement.
http://www.cahierspedagogiques.com/article.php3?id_article=850

UGB OU UNION DES PROFESSEURS DE BRETON

Ce site se veut un maillon du réseau des enseignants en breton. Lieu de mutualisation et d'échanges. Réservé aux initiés ; si vous lisez le breton, vous avez une chance de vous y retrouver, sinon...
<http://www.ugbrezhoneg.com/>

LES ECOLES BILINGUES BRETONNES

« Ce 1er septembre 2007 à 22 h, le breton ne compte plus que 211 561 locuteurs », voilà ce qu'on peut lire sur la page d'accueil de ce site militant du conseil général qui répertorie toutes les écoles publiques qui disposent de classes bilingues.
<http://ouiaubreton.com/spip.php?rubrique58>

ASSOCIATION DE PARENTS

Div yezh ou deux langues en breton est une association de parents d'élèves. Avantage du bilinguisme, histoire de la langue bretonne mais aussi informations concernant l'ouverture de classes bilingues...

<http://div-yezh.org>

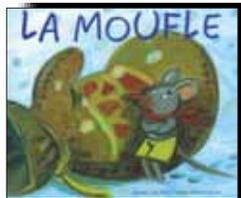
Littérature jeunesse

VARIATIONS AUTOUR D'UNE MOUFLE

« La moufle » est un conte d'origine russe, très populaire, qui a engendré nombre de variations. C'est l'histoire réjouissante d'animaux de plus en plus gros qui se pressent en un lieu très réduit et complètement inadapté. Tout va bien jusqu'à l'intrusion d'un dernier animal minuscule qui fait tout exploser. La goutte d'eau qui fait déborder le vase ! Pour les plus jeunes de 3 à 5 ans, la mise en réseau des diverses variations du conte d'origine permet, en relevant ce qui est commun dans les diverses narrations et ce qui diffère, de mieux comprendre l'enjeu du texte. Les structures répétitives, les refrains, les onomatopées de chaque version se prêtent bien au jeu oral et à la mise en scène.

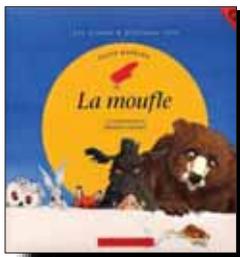
La moufle (A) R. Giraud, G. Franquin - Père Castor Flam. 2000 (3,95€)

En allant chercher du bois dans la forêt enneigée, un paysan russe perd sa moufle. Elle n'est pas perdue pour tout le monde ! Une souris, une grenouille, un lapin, un renard, un loup puis un ours énorme s'y mettent à l'abri du froid, sans problème malgré une cohabitation non évidente. Arrive la minuscule fourmi ! En voulant s'y installer à son tour, elle fait éclater l'abri et tous les animaux, du plus petit au plus gros, sont expulsés sans ménagement. C'est une moufle toute déchirée que le paysan, perplexe, récupère... Dans cette version, les animaux sont habillés comme des personnages humains.



La moufle (A) D.Barbara, ill. F. Mansot - Actes-Sud Benjamin 2000 (7€)

Petites variations du conte : la moufle abandonnée accueille une chouette et un sanglier à la place du lapin et du loup, et le paysan n'apparaît qu'au début de l'histoire. L'album existe également accompagné d'un CD audio (17€).



Brise-cabane (A) R. Giraud, G. Franquin - Père Castor Flam. 1ères lecture 2001 (3,95€)

Au Père Castor, les mêmes auteurs et illustrateurs de « La moufle » proposent ici un texte et des illustrations légèrement diffé-

rents. Le refrain « Cabani-cabana » ponctue joyeusement l'apparition d'un nouvel animal, car comme le titre l'indique, le refuge est une cabane.

Le bonnet rouge (A) B. Weninger, ill. J. Rowe - Nord-Sud 2000 (14€)

Cette fois-ci, c'est un lutin qui perd son bonnet rouge. On retrouve parmi les squatters, la grenouille, la souris, un lapin, un hérisson, un oiseau, le renard, le sanglier, le loup, l'ours... et une puce. A son arrivée, tous les animaux s'enfuient d'eux-mêmes de peur d'être piqués. La puce prend ses aises ! Et lorsque le lutin récupère enfin son bonnet, il le remet... avec la puce. On peut deviner ce qui l'attend ! Les illustrations de John Rowe fourmillent de détails cocasses.



Nicki et les animaux de l'hiver (A) J. Brett - Gautier Languereau oct. 2007 (11€)
Nicki et les animaux de l'hiver (A) J. Brett - Gautier Languereau oct. 2007 (11€)

Nicki, un enfant ukrainien, perd l'une de ses moufles blanches tricotées par sa grand-mère. Pendant qu'il la cherche, des animaux vont se réfugier dans la moufle, du plus petit au plus grand et de plus en plus menaçants : une taupe, un lièvre, un hérisson, un hibou, un blaireau, un renard, un ours. C'est la souris qui joue les trouble-fête... L'histoire de l'enfant se déroule parallèlement



dans les illustrations du cadre qui court autour de chaque page. Les images s'inspirent du style folklore russe.

Ma maison (A) E. Jadoul - Casterman, A la queue leu leu, 2007 (9€)

Cette version nouvelle est particulièrement intéressante. Sur la couverture de cet album cartonné tout en longueur, la neige tombe et sur le sol enneigé, trône une chaussette (jacquard !). A chaque double-page, un animal s'engouffre dans la chaussette, la revendique comme sa maison : « Mmmm, un terrier tout doux ! », « Hi hi, un poulailler tout chaud », « Oh ! Une étable rien que pour moi ! »... Au petit lecteur de nommer l'animal. A la fin, ça se bouscule un peu dans l'abri. Soudain arrive un loup, venu récupérer SA chaussette. A sa vue, la souris fait un trou par lequel tous les animaux s'enfuient. Mais la dernière image ne manquera pas de susciter un débat : le loup est seul, chaussé de sa chaussette trouée, la patte sur le ventre, prononçant un « OUPS ! » énigmatique...



Le bateau de monsieur Zougoulou (A) C. Promeprat, ill. S. Devaux - Didier, A petits petons (9€)

Ce conte méditerranéen possède des points communs avec « La moufle », quant à l'accumulation, mais l'enjeu est différent. Dans son bateau en coquille de noix, monsieur Zougoulou accueille successivement une souris, une rainette, un lapin, un chat... et une puce. Oui mais voilà ! Dans une noix, il n'y a pas tant de place que cela ! Et la frêle embarcation, finit par chavirer. Le texte se prête bien à la lecture orale avec la chanson du matelot et les assonances. S.Devaux compose ses illustrations à l'aide de collages de papiers, feutrines, tissus...



Retrouvez sur le site du SNUIPP, des versions différentes de « La soupe au caillou » : <http://www.snuipp.fr> ; www.snuipp.fr (Livres de jeunesse > La soupe au caillou)

Marie-Claire Plume



HANDICAP : UNE CONFERENCE NATIONALE EN MAI 2008 ?

INFORMATIQUE
ET LIBERTES :
LA COMMISSION
NATIONALE A RENDU
SON RAPPORT

Pour « redynamiser la réforme », Patrick Gohet, Délégué interministériel aux personnes handicapées, propose une conférence nationale du handicap en mai prochain en conclusion d'un rapport où il présente un bilan de la mise en oeuvre de la loi du 11 février et de la mise en place des Maisons Départementales des personnes handicapées. Ce rapport qui acte positivement un certain nombre d'avancées constate que les objectifs fixés par la loi sont loin d'être atteints. Ainsi dans le domaine de la scolarisation, la formation des enseignants apparaît comme une « condition première » et la professionnalisation des AVS « souhaitable ». Les modalités de coopération entre l'éducation ordinaire et « l'éducation adaptée » (terme qui remplace

l'enseignement spécialisé, ndlr) restent à définir. Par ailleurs une réflexion sur le droit opposable fait état d'une première jurisprudence dans laquelle « le service public d'éducation est considéré comme assujéti à une double obligation de moyens et de résultats ». Le débat reste ouvert.

Quant aux MDPH, un tel changement institutionnel était difficilement réalisable sur un temps aussi court. Une des difficultés majeures tient au besoin de stabilisation des personnels. Plusieurs pistes : limiter les possibilités de retour, recourir au détachement ou à l'intégration dans la fonction publique territoriale. Ce rapport, qui ne donne aucune donnée chiffrée, insiste sur l'accompagnement pour une application conforme de la loi.

Michelle Frémont

COÛT DE CHAUD SUR LA RENTREE



fournitures edn cours d'année, les activités sportives et culturelles mais également des dépenses parascolaires dans un marché florissant pour les officines privées. Autant de frais qui grèvent lourdement le budget des familles. Et ce n'est pas l'accord intervenu tardivement entre le ministre Xavier Darcos et les enseignes de la grande distribution qui ont été susceptibles de réduire la facture. Fin Août, de nombreuses familles avaient pour beaucoup déjà rempli leurs caddies.

Rentrée, trop chère ! Mais pas seulement. Telle est la conclusion des associations familiales qui tirent la sonnette d'alarme sur le coût élevé de la rentrée et d'une manière générale sur les frais englobant la scolarité des élèves.

C'est à une augmentation de 0,67 % selon la Confédération syndicale des familles (CSF), et de plus 2,06 % selon une enquête des Familles de France, par rapport à la rentrée précédente, à laquelle les familles ont dû faire face. « Le pouvoir d'achat des familles n'ayant pas progressé, la facture sera donc plus lourde dans les budgets de septembre mais aussi tout au long de l'année » explique la CSF.

Cette dernière évalue les frais de rentrée à 170,52 Euros pour un élève de CM et à 318,12 Euros pour un élève de 4ème. A cela s'ajoutent les contraintes de la vie scolaire comme la restauration, le transport, le renouvellement des

Indéniablement, la question des inégalités scolaires dans et hors l'école resurgit ici avec force. Pour la FCPE, « la gratuité de l'école publique connaît un recul significatif, dû en particulier à l'insuffisance des financements publics pour accompagner les évolutions du système éducatif, et de la société ». Un souci qui rejoint l'analyse du SNUipp. Depuis son enquête menée en 2001 sur « l'argent de l'école » l'organisation avait relevé les inégalités de moyens dont disposaient les écoles. Elle réclame depuis l'établissement d'un cahier des charges national définissant l'équipement minimal dont devrait disposer chaque école.

Voilà bien un des enjeux de l'égalité de l'accès à l'éducation. Comment combler les disparités territoriales ? Quels moyens et quelle solidarité pour que chaque enfant ait des conditions optimums pour apprendre et grandir ? Un vrai chantier.

La CNIL, créée par la loi du 6 janvier 1978 et modifiée en août 2004, a rendu son 27ème rapport d'activité. Activité dont la croissance est exponentielle : 570% depuis 3 ans ! Chaque année 70 000 fichiers sont créés par les administrations, entreprises, organisations et particuliers. Alex Türk, président de la commission, alerte sur ce développement : « la société de la surveillance fait peser des menaces sur notre capital de protection des données et nos libertés ».

En 2006, ce sont par jour 475 appels téléphoniques, 70 courriers, 285 nouveaux traitements de données, 15 plaintes. Et la CNIL ne dispose que de 95 postes. En comparaison, 270 personnes assument ces missions au Royaume-uni et en Allemagne 400... Ainsi pour la biométrie, elle a traité 299 engagements de conformité, 61 demandes d'autorisations de dispositifs (9 rejetés). Elle intervient aussi contre les tentations de centralisation des données (banque, commerce...), l'insuffisance d'information (vidéo-surveillance) ou les abus de la géolocalisation...

Mais la CNIL dénonce aussi sa dépendance financière par rapport aux pouvoirs publics et récuse le décret du 25 mars 2007 dont les dispositions « tendent à alourdir à l'excès les procédures, à allonger les délais de réponse des administrations aux citoyens et à limiter [son] autonomie de fonctionnement ». Consultée sur les textes législatifs et réglementaires (loi anti-terroriste, loi sur la prévention de la délinquance...), la CNIL est saisie pour les erreurs de fichiers de police et de casier judiciaire, l'anonymat des décisions de justice diffusées sur internet, la protection du numéro de sécurité sociale... Elle donne des avis parfois réservés sur l'utilisation des données à caractère médical, éducatif ou social.

Pour 2007, la CNIL a prévu d'étudier plus spécialement les problèmes liés aux « mesures ethniques », aux puces d'identification, à la protection des données dans les centres d'appel délocalisés. Enfin la CNIL a multiplié sur le terrain le nombre de ses coordonnateurs (320 en 2006) et porte une attention particulière sur la sensibilisation des jeunes aux risques liés à l'usage d'internet : ce travail d'éducation accompagne souvent la mise en place des ENT (environnements numériques de travail) dans les écoles et les collèges.

M.F.

Leur avis

ELIE COHEN

Directeur de recherche au CNRS et membre du Conseil d'analyse économique

(CAE) auprès du premier ministre

"Quand les prix baissent, que les taux montent et que les crédits sont à taux variables, les populations les plus fragiles ne peuvent plus assumer la charge de leur dette. Elles font défaut, leur bien est vendu, accélérant encore la baisse des prix immobiliers".

AUGUSTIN LANDIER

Spécialiste de la finance, maître de conférence à la New York University

"L'industrie financière, qui a exercé une pression très importante sur les banques centrales pour obtenir une baisse des taux d'intérêt, leur reproche aujourd'hui d'être intervenues trop tard.

Mais si les banques centrales intervenaient à la moindre anomalie sur les marchés, leur action serait salubre à court terme, mais contre-productive à long terme car les acteurs de la finance, tenant pour acquises ces interventions, changeraient leur politique de risque".

JEAN-CLAUDE MAILLY

Secrétaire du syndicat Force Ouvrière

« La financiarisation débridée de l'économie peut menacer l'économie réelle, dont l'emploi ». Les autorités à prendre leurs responsabilités, après avoir abdicqué devant le marché.

LAURENT FABIUS

ex-Ministre des Finances

« Le problème c'est que l'économie se financiarise » totalement ; or les rendements financiers exigés sont sans commune mesure avec l'économie réelle.

Comme les phénomènes de chute sont accélérés, cela donne à la fois un effet domino et un effet casino ».

ALEXANDER STUBB

Député européen (Finlande)

« C'est maintenant aux autorités de surveillance de rester attentives et de prévenir toute conséquence néfaste de la crise, en travaillant dans le cadre de leurs compétences et des structures existantes ».

Réflexions

CRISE DES SUBPRIMES

LES DERAPAGES DE LA FINANCE MONDIALE

La crise financière due à l'effondrement de l'immobilier américain a mis sur la paille nombre de personnes insolvables. Elle a aussi révélé l'ampleur de spéculations qui semblent n'avoir aucune borne.



Une révélation

Cette crise est une révélation pour le citoyen. Il apprend que les dettes des ménages peuvent être cotées en bourse. Que de telles spéculations ne font l'objet d'aucune réglementation. Que l'ultralibéralisme a horreur de l'Etat sauf lorsqu'il doit payer (seul Bush est resté sur ses fondements : « *Un sauvetage fédéral des prêteurs ne ferait qu'encourager une répétition du problème* »). Que, face au feu, les banques sont contraintes de limiter les dégâts et les pertes des spéculateurs mais pas à aider les familles ruinées par des prêts abusifs. Après un mois de polémiques, Bush finit par s'intéresser aux trois millions de foyers menacés d'expropriation (112 000 ont eu lieu rien qu'en juillet), en annonçant des mesures de remboursements plus adaptés à leurs moyens. L'ensemble des bourses s'est alors inquiété d'une crise possible, les ventes ont dépassé les offres, entraînant une chute des cours. L'économie entière souffre, mais l'affaire est pour l'instant contrôlée. La question est de savoir s'il existe dans le monde d'autres spéculations totalement financières qui risquent de créer de nouvelles crises. Et ce qu'on peut faire pour les contrer. On parle déjà de spéculations de même type sur le yen qui pourrait entraîner des liquidations en cas de hausse de la monnaie japonaise.

Johannes Braun

PROTECTION DE L'ENFANCE

Les projecteurs étant braqués sur la loi de prévention de la délinquance, la nouvelle loi sur la protection de l'enfance du 5 mars 2007 est passée relativement inaperçue.



Augmentation du nombre d'enfants en danger et des violences physiques, signalée par l'observatoire national de l'action social (Odas), affaires mettant en cause le fonctionnement de l'aide sociale à l'enfance (Outreau, Angers), réajustements des responsabilités et missions des Conseils généraux en charge de la protec-

tion de l'enfance depuis la décentralisation... Autant de raisons qui ont conduit au vote de la loi du 5 mars 2007. Cette réforme de la protection de l'enfance porte particulièrement sur le renforcement de la prévention, l'amélioration des procédures de signalement et une diversification des modes de prise en charge.

Ainsi dans le prolongement du travail de prévention de la médecine de PMI, la loi implique directement la médecine scolaire en rendant obligatoire une visite médicale avec bilan de santé et psychologique aux 6ème, 9ème, 12ème et 15ème années. Mais ce sont les procédures de signalement qui ont le plus alerté les professionnels du fait de leur proximité avec celle de la loi de prévention de la délinquance votée en février. Le maire a une position centrale dans les dispositifs de signalement même si la protection de l'enfance reste de la responsabilité du Conseil général. La limite avec la protection judiciaire de la jeunesse peut devenir très floue sur le

terrain.

Dans un tel contexte le recueil et le traitement des informations posent question (logiciels, fichiers). Si les travailleurs sociaux sont attachés au secret professionnel comme garant de la confiance des usagers, les parlementaires y ont vu un obstacle au travail en partenariat. Ils ont utilisé la notion de secret partagé, repris de la loi sur la prévention de la délinquance... Ce partage est limité à ce qui est nécessaire à la réalisation de la mission de protection et conditionné par une information préalable à la personne qui a l'autorité parentale. Enfin la palette des possibilités de prise en charge entre l'assistance éducative et le placement familial s'est élargie. Mais là aussi la mise oeuvre se heurte à des procédures longues et compliquées.

Ce qui interpelle enfin le plus les éducateurs et les travailleurs sociaux, c'est la manière dont la notion de prévention tend à être déviée dans un sens prédictif de comportements anti-sociaux.

Michelle Frémont

PEINES PLANCHERS LE CERCLE VICIEUX DE L'ENFERMEMENT

L'instauration de peines planchers est la mesure-phare de la loi renforçant la lutte contre la récidive des majeurs et des mineurs, adoptée selon la procédure d'urgence le 26 juillet par le Parlement et validée par le Conseil constitutionnel.

En cas de récidive, un barème fait correspondre une peine minimale à chaque peine maximale d'emprisonnement prévue par le code pénal. La justice peut toutefois y déroger et diminuer cette peine au vu « *des circonstances de l'infraction, de la personnalité de son auteur ou des garanties d'insertion ou de réinsertion présentées par celui-ci* ». En cas de seconde récidive, seules des « *garanties exceptionnelles d'insertion ou de réinsertion* » peuvent permettre de déroger aux peines planchers. Le principe d'individualisation des sanctions pénales est donc relégué au

rang d'exception.

L'ordonnance de février 1945 relative à l'enfance délinquante est une nouvelle fois modifiée par cette loi. L'excuse de minorité, permettant une diminution de la peine encourue par les mineurs âgés de plus de 16 ans, n'est plus systématique et « *lorsque les circonstances de l'espèce et la personnalité du mineur le justifient* » ou en cas de récidive, les mineurs pourraient être soumis aux mêmes peines planchers que les adultes. Pour Philippe Chaillou, président de la chambre des mineurs de la cour d'appel de Paris, « *ces dispositions sont contraires à l'esprit de la Convention internationale des droits de l'enfant, ratifiée par la France* ».

Une étude modélisante d'un chercheur au Cnrs montre que l'application de cette loi pourrait



conduire à une augmentation de la population carcérale de 10 000 personnes par an. Or les conditions actuelles de détention sont unanimement considérées par l'ensemble des acteurs de terrain comme productrices de délinquance, et donc de récidive...

Arnaud Malaisé

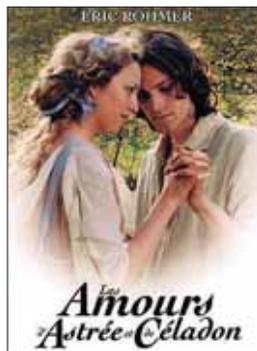
Cinéma CINEMA ET TELEVISION

Un vieux dictionnaire dit de l'Astrée, d'Honoré d'Urfé: « *Les esprits les plus délicats et les plus distingués goûtèrent longtemps ces bergers qui suspendent l'action par des dissertations interminables, ces chevaliers, ces enchanteurs, ces événements où se mêlent la fiction et la réalité, la mythologie et l'histoire, l'idéal et le burlesque* ». Quatre cents ans plus tard, le roman pastoral est donc adapté par un cinéaste français, un roman pastoral que personne n'a lu depuis longtemps. Et Rohmer échappe bien sûr à toute mièvrerie. Il avoue volontiers que ces faux bergers, ces faux Gaulois, sont filmés dans un Forez imaginaire et rien de ce qui est artificiel ne lui est étranger. C'est pour mieux parler de morale amoureuse comme toujours. Fidélité, délicatesse, amitié et mensonges sont évoqués longuement. Mais le suspense (Céladon retrouvera-t-il son Astrée?) est aussi une montée du désir et le film réserve au spectateur des surprises brûlantes. Mêler ainsi l'artifice à la morale renvoie à Renoir: Jean,

bien sûr, mais peut-être aussi Auguste. La tradition française de la peinture est citée franchement, Poussin, mais aussi Chardin ou Fragonard. Alors, sous des dehors inattendus, à rebours de toute convention contemporaine, Rohmer surprend toujours.

Une fois n'est pas coutume, parlons aussi ici de télévision, pour un film très émouvant réalisé pour Arte (14 septembre, 20h40): « *Monsieur Max* ». Gabriel Aghion, habitué à faire rire, a mis en scène avec une extrême finesse les derniers jours du poète Max Jacob en 1944, mis en miroir avec sa jeunesse brillante et tourmentée à Montmartre. Le film est illuminé par l'interprétation de Jean-Claude Brialy, dont ce fut le dernier rôle) et de ses camarades, Guillaume Gallienne, Jean-Claude Dreyfus et Dominique Blanc.

René MARX



Musique MANU CHAO

Toujours citoyen du monde ! Et en musique s'il vous plaît. Six ans après son dernier opus, Manu Chao revient avec un nouvel album teinté de multiples influences. « La radiolina » qui signifie petite radio en italien a été composé sur les routes et apparaît dès la première écoute marqué par le style si singulier de cet infatigable globe-trotter. L'ex leader de la Mano Negra jongle avec les mots et les sons en tout genre. Anglais, espagnol, français, italien, « portugol » (mélange d'espagnol et de portugais) se mélangent pour nous offrir un véritable tour du monde sous influence. Côté musique, ce sixième album fait dans le style patchwork avec des rythmes reggae, rock, flamenco. Le tout sous fond de sirènes rugissantes et



de bruits urbains. Autour de l'amour, de la liberté, des injustices, Manu Chao continue de questionner le monde. Pour notre plus grand plaisir.

Sébastien Sihir

L'AGENDA

COMMENT RENDRE L'ÉDUCATION PLUS JUSTE ?

Voici le thème de la première séance des Entretiens du XXIème siècle, organisée par l'UNESCO.

Daniel Cohen, professeur de sciences économiques à l'ENS, échangera avec d'autres personnalités de Finlande, des Etats-unis et du Mali.

Le jeudi 13 septembre à 18 h 30 à la Maison de l'Unesco, Paris 7e

Rens : 01 45 68 46 68
entretiensXXI@unesco.org

AGIR ENSEMBLE CONTRE LES INÉGALITÉS DES LA MATERNELLE

L'AFEV, association de la fondation étudiante pour la ville, propose une réflexion sur les manières de briser les mécanismes d'exclusion culturelle et sociale et sur le rôle des activités culturelles autour du jeu et du livre.

Le 19 septembre de 9 h à 17 h à l'Auditorium de l'Hôtel de ville de Paris, 5 rue Lobau, Paris 4e

Inscription: www.afev.org/microsites/colloque-maternelle

MUTATIONS ET SOCIÉTÉ EN EUROPE : QUELLE ÉDUCATION POUR DEMAIN ?

Dans le cadre de rencontres pour les acteurs de l'action éducative au local, les Francas s'interrogeront sur la place des médias, les nouveaux modes de vie des familles et les évolutions des rapports individu/société.

Les 20 et 21 septembre 2007 à Nantes

Rens : contact@biennaledenantes.org

APPEL A TEXTE D'ORIENTATION

A la suite du congrès national du SNUipp, une consultation des syndiqués est organisée. Les conditions de présentation d'un texte d'orientation sont précisés dans le règlement électoral disponible auprès des sections départementales. La date limite de réception de ces textes est fixé au 22 septembre.

« LES ENFANTS NE VONT PAS A L'ÉCOLE POUR TRAVAILLER »



Gilles-Marie Valet

Pédo-psychiatre, Auteur de
« *Moi j'aime pas trop l'école* »,
éd. Albin Michel
A paraître : « *L'âge de raison
psychologie de l'enfant de 7
à 12 ans* », éd. Larousse

La rentrée est source d'angoisse pour un certain nombre d'élèves. Qui sont ces enfants qui n'aiment pas trop l'école ?

Tous les enfants qui ressentent de l'angoisse ne sont pas des élèves qui désinvestissent l'école. Il existe des angoisses différentes qui sont pour une part propre à l'enfant et pour une autre part des rebonds aux angoisses de ses parents. Chaque rentrée est une nouveauté pour une majorité des élèves. C'est une source d'anxiété que je qualifierai de positive. L'appréhension des élèves se double d'une soif de découvrir, de se faire de nouveaux amis. Il existe des angoisses plus douloureuses selon la personnalité des enfants. Elles peuvent être liées aux mythes et histoires qui agitent les cours de récréation : telle enseignante auréolée d'une réputation de sévérité...

L'angoisse est aussi générée par la pression que les parents mettent sur les enfants. Certaines rentrées sont plus anxiogènes que d'autres. Evidemment, quand les parents annoncent qu' « *au CP c'est plus de la rigolade* »... L'angoisse de rentrée des parents est aussi liée aux impératifs parentaux liés au réaménagement de la vie des enfants après les vacances . C'est une angoisse réactionnelle et naturelle mais qu'il faut réguler.

De votre point de vue, comment les enseignants peuvent-ils agir pour rendre cette rentrée plus facile ?

Ce qui rassure c'est quand le cadre est posé et qu'il est stable. Il faut préciser les règles. Quand je rencontre des enseignants, certains hésitent à être très sévères pour poser le cadre au risque de bloquer des enfants. D'autres, au contraire, préfèrent la souplesse au risque de donner de mauvaises habitudes. L'idée c'est de trouver le juste milieu, de ne pas confondre rigidité et sévérité. Ce cadre fixé par l'enseignant pourrait être à l'image d'un ring, délimité mais dont les cordes sont souples. Sur un autre registre tout ce qui permet de se comprendre et de se connaître favorise la réassurance des en-

fants. Se présenter, expliciter les apprentissages, préciser qu'on a l'année tout entière pour apprendre facilite l'entrée dans l'école.

Au delà des apprentissages quel rôle joue l'entrée dans l'institution école en terme de développement ?

Si les apprentissages gardent le rôle fondamental, la socialisation est aussi primordiale. Avec l'enseignant, l'enfant apprend avec un autre adulte que les parents, il apprend d'autres choses qu'il n'appartient pas aux parents d'enseigner. L'enfant qui est passé de la toute puissance personnelle à la toute puissance parentale découvre qu'il existe une instance plus forte que les parents qui a une fonction universelle. C'est une révolution dans son esprit. Il peut alors s'inscrire dans une dimension civique par rapport aux adultes. L'enfant apprend à vivre dans la communauté des hommes.

Les enseignants ont parfois l'impression que « les enfants ont changé » en terme de comportement, d'attitude face à l'école. Est-ce une réalité ? Qu'est-ce qui a changé ?

Ce sentiment des enseignants est une réalité. Je peux ajouter que d'un point de vue clinique, de plus en plus de consultations ont pour origine des troubles de comportement, des incivilités... Est-ce à dire que les enfants ont changé ? Ce qu'on peut dire c'est que le regard porté sur l'école lui, a changé. Le caractère surprenant, enthousiasmant de l'école est perdu car l'enfant peut apprendre ailleurs. Il y a 20 ans, l'élève découvrait à l'école des choses qu'il ne pouvait pas apprendre ailleurs. L'école était le lieu où l'on faisait du sport, où l'on se créait des amitiés, où l'on entraînait dans des domaines inconnus par ailleurs. Aujourd'hui, toute une série d'apprentissages peut se faire par ailleurs et de manière plus stimulante. Internet, les CD-roms, la télévision sont des médias qui concurrencent l'école. Et quand on mange épicé, il est difficile de revenir à une nourriture plus fade. L'école n'est plus le lieu où on va le plus s'amuser.

S'ajoute à cela la relation parents, enseignants. Le regard négatif des parents sur un enseignant a des effets dévastateurs. L'enfant ne s'investit pas dans l'école sans une confiance, a priori, des parents à l'enseignant. A l'opposé, le surinvestissement scolaire, avec un investissement qui ne passe que par les résultats, peut aussi être préjudiciable. Alors que le savoir est valorisé, l'école, l'institution est plutôt déconsidérée, ce qui génère un malaise au niveau scolaire. Or les enfants ne vont pas à l'école pour travailler, ils y vont pour apprendre, jouer, se divertir. Les apprentissages sont la récompense à leurs efforts.

Propos recueillis par
Lydie Buguet